

## AVIS DE CONVOCATION

### 104<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 21 juin 2017**

Heure : **12 h 15 à 17 h**

Lieu : **au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**par visioconférence : 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**Le repas sera servi à 11 h 30**

#### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet  | Heure   | Action  | Temps alloué | Document   |
|----|--|---------|---|--------------|--|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;   |         |   |              | - Ordre du jour  |
| 2. | Déclaration d'intérêts ;   |         |   |              |  |
| 3. | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2017 ;  | 12 h 15 |   | 5 min        | -Procès-verbal   |
| 4. | Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2017 ;   | 12 h 20 |   | 5 min        |  |
| 5. | Rapport de la présidente-directrice générale;  | 12 h 25 |   | 10 min       | -Rapport<br>-Faits saillants   |
| 6. | <b>Affaires scientifiques :</b><br>6.1 Programmation scientifique ;<br>6.2 Adoption de la mise à jour de la Politique sur les collaborations canadiennes et internationales ;<br>6.3 Bilan annuel des ententes et rapport des déplacements hors Québec ;<br>6.4 Adoption de la Politique sur l'intégrité scientifique et l'éthique de la recherche ; | 12 h 35 | Décision<br><br>Décision<br><br>Information<br><br>Décision | 30 min       | - Programmation<br><br>-État de situation<br>-Politique<br><br>--Bilan ententes<br>-Rapport déplacements<br><br>-État de situation<br>-Politique |
| 7. | <b>Affaires administratives :</b><br>7.1 Rapport du comité d'audit :   | 13 h 05 |   | 40 min       |  |

| N°        | Sujet   | Heure   | Action      | Temps alloué | Document  |
|-----------|---|---------|-------------|--------------|---|
|           | 7.1.1 Approbation des états financiers 2016-2017 ;  |         | Décision    |              | -États financiers<br>-Résultats audit<br>--Résolution |
|           | 7.1.2 Désignation d'un cosignataire des états financiers ;  |         | Décision    |              | -Résolution   |
|           | 7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$ ;   |         | Information |              | -État de situation                                    |
|           | 7.1.4 Contrat acquisition d'un mammographe numérique – unité mobile CLARA   |         | Décision    |              | -État de situation<br>-Résolution                     |
|           | 7.1.5 Services professionnels en technologies de l'information (TI) pour la réalisation de la solution de sécurité, de l'approvisionnement des utilisateurs et de l'outil d'essais automatisés (SI-PMI) |         | Décision    |              | -État de situation<br>-Résolution                     |
|           | 7.2 Rapport du comité des ressources humaines ;   | 13 h 45 |             | 40 min       |   |
|           | 7.2.1 Détermination de l'offre patronale (stabilité des ressources professionnelles) ;  |         | Décision    |              | -Présentation   |
|           | 7.3 Principes d'actions de l'INSPQ ;  |         | Décision    |              | -État de situation<br>-Principes d'actions            |
| <b>8.</b> | <b>Affaires corporatives :</b>  | 14 h 25 |             |              |   |
|           | 8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :   |         |             | 10 min       |   |
|           | 8.1.1 Révision du mandat ;  |         | Décision    |              | -Mandat   |
|           | 8.1.2 Nomination d'un membre avocat au comité d'éthique de santé publique;  |         | Décision    |              | -État de situation<br>-CV + lettre<br>-Résolution     |
|           | 8.2 Adoption du Rapport annuel de gestion 2016-2017   |         | Décision    | 10 min       | -Rapport  |
|           | 8.3 Adoption de la mise à jour de la Politique sur les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement ;                    |         | Décision    | 10 min       | -État de situation<br>-Politique                      |
|           | 8.4 Rapport annuel des ententes concernant les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement ;                            |         | Information | 10 min       | -Rapport  |
|           | 8.5 Adoption de la mise à jour de la Politique environnementale ;   |         | Décision    | 10 min       | -État de situation<br>-Politique                      |
|           | 8.6 Désignation d'un signataire autorisé – Demandes de paiement des médecins ;  |         | Décision    | 5 min        | -Résolution   |

| N°  | Sujet   | Heure   | Action   | Temps alloué | Document           |
|-----|---|---------|--|--------------|--------------------|
|     | 8.7 Regroupement des équipes en santé publique, en santé des populations et de 1 <sup>re</sup> ligne ;  |         | Décision                                       | 10 min       | -État de situation |
| 9.  | Période de questions ;  | 15 h 20 |  | 5 min        |                    |
| 10. | Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;   |         |  |              | -Comptes rendus    |
| 11. | Relevés individuels de présence aux séances du conseil d'administration et de ses comités ;   |         | Information                                    | 5 min        |                    |
| 12. | Divers ;  |         |  |              |                    |
| 13. | Échanges à huis clos :<br>13.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec :<br>13.1.2 Attentes gouvernementales 2017-2018<br>13.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ; | 15 h 30 | Discussion<br><br>Discussion<br><br>Discussion | 30 min       | -Attentes          |
| 14. | Prochaine séance – 4 octobre 2017;  |         |  |              |                    |
| 15. | Levée de la séance.   |         |  |              |                    |

2017-06-20

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT QUATRIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**Mercredi, le 21 juin 2017, à 12 h 15**

**au**

**190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**et par visioconférence au**

**945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**Membres présents :**

Horacio Arruda  
Sonia Bélanger  
Nicole Damestoy  
François Desbiens (par visioconférence)  
Danièle Dulude  
Sylvia Kairouz  
Carole Larouche (par visioconférence)  
Denis Marion  
Céline Plamondon  
Jean-Pierre Trépanier

**Membres absents:**

Annie Bourgeois  
Jérôme Di Giovanni  
Pierre Fournier  
Carole Lalonde

**Secrétaire du conseil :**

Julie Gauthier, secrétaire générale

**Invités :**

Natalys Bastien  
Julie Gervais  
Paul Laflèche  
Josée Morisset  
Alain Poirier  
Jocelyne Sauvé

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, déclare la séance ouverte. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyée par M<sup>me</sup> Danièle Dulude.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

M. Denis Marion annonce qu'il quittera la séance pour le point 8.1.2 « Nomination d'un membre avocat au comité d'éthique de santé publique » puisqu'il connaît la candidate au poste. Il ajoute qu'il n'a toutefois aucun intérêt personnel dans ce dossier.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2017

À la lecture des documents soumis à l'approbation du conseil, des corrections seront apportées aux endroits suivants :

- à la page 3, point 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, à la phrase : La consultation de la Direction générale de la santé publique (DGSP) ainsi que des directeurs de santé publique s'étant déroulée les 3 et 4 mai dernier, à Montréal, on aurait dû lire : s'étant déroulée le 3 mai à Québec et le 4 mai à Montréal. ;
- au point 6, à la page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, il y a lieu de préciser que M. Bruno Leclerc, invité à la séance, est en présence sur le site de Wolfe, à Québec ;
- à la page 11, point 8.1.2.2, 2<sup>e</sup> paragraphe, à la 1<sup>re</sup> phrase : Sur proposition dûment formulée par D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyé par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, on aurait dû lire : appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2017 est adopté à l'unanimité, sur proposition de D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2017

- Demande de révocation d'un membre du comité d'éthique de santé publique

La correspondance de révocation a été transmise à [REDACTED] aucune réaction de sa part n'a été reçue.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente-directrice générale fait état des principaux dossiers qui ont eu cours à l'Institut dans les dernières semaines, dont :

- Suivi des nominations au conseil d'administration

La présidente-directrice générale annonce qu'il s'agit de la dernière présence de M<sup>me</sup> Danièle Dulude au conseil étant donné sa retraite prochaine du secteur de la santé et des services sociaux. Il s'agit possiblement aussi de la dernière

participation de D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier puisque la nomination imminente de son successeur est attendue sous peu. Un événement pour souligner leur apport au conseil sera organisé à l'automne 2017.

- **Négociations avec les syndicats**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy informe les membres qu'une entente a été conclue et entérinée avec le personnel de soutien administratif et les technologues du LSPQ de l'Institut. Quant au personnel infirmier et les technologues du Centre de toxicologie du Québec (CTQ), la ronde de négociations débutera le 22 juin prochain.

- **Nomination de M<sup>me</sup> Karina Olivier à titre de chef technologue aux Services cliniques de dépistage à la Direction des risques biologiques et de la santé au travail (DRBST), parmi le personnel d'encadrement.**

- **Système informatique SGIL au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ)**

Le système est en démarrage depuis le 19 juin 2017. Des membres de la Direction des technologies de l'information sont sur place pour seconder le personnel. Un appel au fournisseur a été logé en raison d'un problème de lenteur constaté.

- **Banques de données**

Des démarches sont en cours auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de doter l'Institut d'un cadre d'accès aux données semblable à celui de l'INESSS. Le MSSS a démontré une ouverture en ce sens. Une première réunion avec la Direction générale de la santé publique a eu lieu le 16 juin 2017 en vue d'amorcer les travaux relatifs à cette demande.

## **6. AFFAIRES SCIENTIFIQUES**

### **6.1 Programmation scientifique**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille D<sup>re</sup> Jocelyne Sauvé, vice-présidente aux affaires scientifiques (VPAS), venue présenter ce dossier.

La nouvelle programmation scientifique 2017-2020 est le résultat d'un travail collectif de toutes les directions scientifiques et transversales de l'INSPQ. La programmation scientifique est un document évolutif qui témoigne de l'engagement de l'INSPQ à livrer à la fois les activités courantes, mais aussi des avis scientifiques et autres produits en soutien à la décision par année de production. Des consultations ont été tenues auprès de la DGSP et des directions régionales de santé publique.

D<sup>re</sup> Sauvé souligne que l'ambition de l'organisation est d'instaurer un dialogue encore plus ouvert avec les directions de santé publique, notamment en précisant l'ampleur de leurs demandes. Des mécanismes à l'interne seront mis en place afin d'assurer un suivi de la programmation, suivi qui sera éventuellement effectué à la Table de concertation nationale de santé publique (TCNSP).

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, appuyée par M<sup>me</sup> Danièle Dulude, la Programmation scientifique 2017-2020 est adoptée à l'unanimité.**

## **6.2 Adoption de la mise à jour de la Politique sur les collaborations canadiennes et internationales**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille D<sup>r</sup> Alain Poirier, vice-président à la valorisation scientifique et aux communications (VPVSC) et M<sup>me</sup> Josée Morisset, chef d'unité scientifique à l'unité Partenariats, recherche et évaluation de la VPVSC, venus présenter les points 6.3, 6.4, 8.3 et 8.4 de l'ordre du jour.

Cette mise à jour de la politique, s'inscrit dans le projet de révision de l'ensemble des politiques, directives et procédures de l'organisation qui s'échelonnera jusqu'à l'automne 2017.

Bien qu'adoptée initialement en juin 2015, la révision de la Politique s'est avérée nécessaire afin de mieux encadrer les collaborations formelles de l'Institut avec ses partenaires canadiens et internationaux. Ainsi, l'organisation souhaite distinguer les intentions de collaboration et ce, en amont des ententes de collaboration, en invitant les intervenants à compléter la grille d'analyse contenue dans la politique. Il est souligné que cette politique ne requiert pas d'approbation par une instance supérieure au conseil d'administration.

Une précision sera apportée à la section des responsabilités, tant du président-directeur général, des cadres supérieurs que des cadres intermédiaires à l'effet que les ententes approuvées doivent également être signées avec le gouvernement du Canada. Aux articles 43 et 50 de la Politique, la première phrase devra se lire comme suit : *Approuver les ententes **et signer** avec le gouvernement du Canada.*

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, la Politique sur les collaborations canadiennes et internationales est adoptée à l'unanimité.**

## **6.3 Bilan annuel des ententes et rapport des déplacements hors Québec**

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du bilan annuel des ententes de collaborations à l'extérieur du Québec et du rapport des déplacements hors Québec.

Le bilan annuel des ententes est en conformité avec l'obligation stipulée à la politique sur les collaborations canadiennes et internationales. Pour 2016-2017, un total de 10 ententes ont été renouvelées à l'international et 33 au niveau canadien. Un ratio similaire à l'année 2015-2016.

En ce qui a trait aux déplacements hors Québec, cinq rapports de déplacements sans incidence sur les relations intergouvernementales ont été produits auprès du Secrétaire du Conseil du trésor en date du 31 mars 2017. On note une diminution de 52 % du nombre de déplacements avec incidence pour la dernière année,

passant de 23 en 2015-2016 à 11 en 2016-2017. Des rapports de mission sont produits par le personnel appelé à se déplacer et comportant des demandes de remboursement.

#### **6.4 Adoption de la Politique sur l'intégrité scientifique et l'éthique de la recherche**

La mise à jour de cette politique vise notamment à préciser le lien avec la recherche et souligne la place qu'occupe l'organisation dans la promotion de l'intégrité scientifique dans ses activités. Cette révision a également permis l'ajustement des responsabilités en conformité avec la Politique de délégation de pouvoirs et de signature de l'Institut, entre autres, la délégation de la responsabilité de la gestion en cas de manquements à l'éthique et des cas d'inconduite scientifique à la VPVSC. L'Institut porte également une attention particulière à l'obligation, pour tout chercheur participant à des activités de recherche, de suivre une formation en éthique de la recherche développée par le MSSS ou toute autre formation développée par l'Institut sur ce sujet.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Danièle Dulude, appuyée par D<sup>r</sup> François Desbiens, la Politique sur les collaborations canadiennes et internationales est adoptée à l'unanimité.**

### **7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

#### **7.1 Rapport du comité d'audit**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, invite M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit à faire rapport des activités du comité. Il accueille également, M. Paul Laflèche, chef de service aux ressources financières, qui se joint au conseil pour les points 7.1 à 7.1.5 de l'ordre du jour en l'absence de M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Larouche fait état des travaux entourant les états financiers au 31 mars 2017 précisant que le budget 2016-2017 est en équilibre. Du côté des revenus de l'Institut, elle précise que 82,1 % proviennent du gouvernement du Québec.

##### **7.1.1 Approbation des états financiers 2016-2017**

M<sup>me</sup> Carole Larouche présente les faits saillants des états financiers. Une présentation PowerPoint est remise à chacun des membres.

Dans un contexte gouvernemental de retour à l'équilibre avec des restrictions financières importantes, l'Institut parvient à des résultats financiers consolidés 2016-2017 qui présentent un excédent des opérations (avant dépenses relatives à l'utilisation des excédents) de 2,055 M\$ comparativement à 2,028 M\$ l'an dernier. On constate une stabilité dans la provenance des revenus, soit 82,1 % du gouvernement du Québec comparativement à 82,3 % en 2015-2016.

Concernant plus spécifiquement les activités régulières, on constate un surplus d'opérations (avant dépenses relatives à l'utilisation des excédents) de 1,152 M\$ comparativement à 0,744 M\$ en 2015-2016. Pour les projets spéciaux, les excédents des opérations courantes (avant dépenses relatives à l'utilisation des excédents) représentent une somme de 0,903 M\$.

L'audit des vérificateurs tenu lors du dernier comité d'audit, le 15 juin 2017, s'est déroulé à la satisfaction des membres du comité. Un suivi sera fait auprès du Vérificateur général du Québec au retour au travail de M. Claude Bernier dans les prochaines semaines. Le comité d'audit recommande au conseil d'administration l'adoption des états financiers.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, la résolution # 2017-06-21/01 portant sur l'approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 de l'Institut national de santé publique du Québec, est adoptée à l'unanimité.**

**RÉSOLUTION #2017-06-21/01**

**Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

**ATTENDU QUE** les représentants de la firme Malenfant Dallaire mandatés par le Bureau du Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi;

**ATTENDU QUE** les représentants du Vérificateur général du Québec ont une opinion avec réserve relativement aux états financiers soumis;

**ATTENDU QUE** la réserve aux états financiers 2016-2017 est identique à celle des trois derniers exercices et provient de l'application du chapitre sur les paiements de transfert SP 3410. L'Institut avait comptabilisé la subvention à recevoir les apports reportés du projet SI-PMI au montant de 14,128 M\$ au 31 mars 2017 (11,848 M\$ au 31 mars 2016) selon le traitement du Vérificateur général du Québec. Toutefois, les recommandations du Contrôleur des finances transmises à l'Institut et à toutes les entités gouvernementales stipulent que la subvention à recevoir et les apports reportés ne doivent pas être inscrits. L'Institut n'a donc pas d'autres choix que de respecter cette recommandation. Le Vérificateur général du Québec n'est pas d'accord avec ce traitement d'où la présence d'une réserve qui est hors du contrôle de l'Institut et ne met pas en doute la qualité de la gestion des dirigeants de l'organisme;

**ATTENDU QUE** les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration;

**ATTENDU QUE** les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 ;

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu d'approuver à l'unanimité les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 de l'Institut national de santé publique du Québec.

### 7.1.2 Désignation d'un cosignataire des états financiers

En conformité avec les règles édictées à l'effet que les états financiers soient cosignés, il est proposé de désigner M<sup>me</sup> Carole Larouche à titre de cosignataire des états financiers au 31 mars 2017.

Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, la résolution # 2017-06-21/02 portant sur la désignation de M<sup>me</sup> Carole Larouche à titre de cosignataire des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 est adoptée à l'unanimité.

#### **RÉSOLUTION #2017-06-21/02**

#### **Désignation d'un membre du conseil d'administration à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 de l'Institut national de santé publique du Québec**

**ATTENDU QUE** l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 par sa résolution 2017-06-21/02;

**ATTENDU QU'**il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par la présidente-directrice générale et un membre du conseil d'administration;

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de désigner madame Carole Larouche, MBA, présidente du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2017 de l'Institut national de santé publique du Québec.

### **7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$**

En conformité avec l'article 18 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, autorisés par la présidente-directrice générale est soumise aux membres du conseil pour information. Cette liste couvre la période du 4 mai au 9 juin 2017. Seul un contrat de gré à gré a été attribué à une consultante pour l'animation du lac-à-l'épaule du comité de direction pour assurer le suivi de la démarche structurée du nouveau modèle de gestion que l'Institut souhaite mettre en place. Cette même consultante avait travaillé avec le comité de direction en 2016 à la grande satisfaction des participants et de la présidente-directrice générale.

### **7.1.4 Contrat acquisition d'un mammographe numérique – unité mobile CLARA**

Dans le cadre du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS), le MSSS a mandaté l'Institut pour la gestion et l'exploitation d'une unité mobile de mammographie, appelée CLARA, installée dans un véhicule de type Prévost Car, afin d'assurer ce service dans les régions éloignées de la province, notamment l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et les Terres-Cries-de-la-Baie-James en plus de pallier aux difficultés associées aux délais d'attente dans les autres régions du Québec.

L'acquisition d'un nouveau mammographe numérique DR rehaussable à la tomosynthèse est devenue nécessaire pour remplacer l'équipement actuellement utilisé dans l'unité mobile. Un appel d'offres a été publié le 17 mars dernier et l'autorisation de conclure un contrat d'approvisionnement de nature répétitive de plus de 3 ans a été obtenue. Un comité de sélection s'est tenu le 24 avril 2017, lequel a recommandé l'octroi du contrat à la compagnie Christie Innomed au montant de 561 237 M\$. Au plan financier, des dons de la Fondation Jean-Marc Paquette et de la Fondation du cancer du sein financent l'équipement. Compte tenu du montant du contrat et tel que le prévoit la Politique de délégation de pouvoirs et de signature de l'Institut, toute signature de contrat par la PDG d'un montant de plus de 500 000 \$ doit être autorisée par le conseil d'administration. Une séance extraordinaire du comité d'audit a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin dernier, lequel a recommandé aux membres du conseil l'approbation de la signature. Un appel a été fait auprès de l'ensemble des membres du conseil, lesquels n'ont exprimé aucune objection à la signature du contrat. La livraison du mammographe est prévue au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2017 considérant les travaux d'aménagement de l'unité mobile pour permettre l'installation du nouvel équipement et tenant compte qu'une première clinique est planifiée pour le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

**Sur proposition dûment formulée par D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, la résolution numéro 2017-06-21/06 portant sur l'approbation de la signature du contrat pour l'acquisition d'un mammographe numérique (DR) rehaussable à la tomosynthèse pour l'unité mobile CLARA est adoptée à l'unanimité.**

**RÉSOLUTION #2017-06-21/06**  
**Approbation de la signature du contrat pour l'acquisition d'un**  
**mammographe numérique (DR) rehaussable à la tomosynthèse**  
**pour l'unité mobile CLARA**

ATTENDU QUE la Politique de délégation de pouvoirs et de signature de l'Institut a été modifiée le 29 mars 2017, notamment pour que la signature des contrats de plus de 500 000 \$ par la PDG soit préalablement autorisée par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE suite à la publication d'un appel d'offres public (INSPQ-206), l'Institut procède à l'acquisition d'un mammographe numérique DR rehaussable à la tomosynthèse pour son unité mobile de mammographie CLARA dont le montant est supérieur à 500 000 \$;

ATTENDU QUE les contrats de plus de 500 000 \$ doivent être approuvés par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE le contrat d'acquisition a été présenté lors d'un comité d'audit extraordinaire tenu le 1er juin 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration n'ont exprimé aucune objection à la recommandation du comité d'audit extraordinaire avant l'échéance pour ce faire, permettant ainsi la signature du contrat d'acquisition par la PDG.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu d'approuver à l'unanimité la signature par la PDG du contrat pour l'acquisition d'un mammographe numérique (DR) rehaussable à la tomosynthèse pour l'unité mobile CLARA.

**7.1.5 Services professionnels en technologies de l'information (TI) pour la réalisation de la solution de sécurité, de l'approvisionnement des utilisateurs et de l'outil d'essais automatisés (SI-PMI)**

Un mandat de développement des systèmes d'information de type opérationnel et de développement d'outils de gestion d'information stratégiques a été confié à l'Institut. Dans le cadre du projet de réalisation de la solution de sécurité et de l'outil de tests automatisés supportant les fonctions allégées du système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI), la Direction des technologies de l'information (DTI) doit requérir à des ressources pour collaborer avec différents intervenants de la direction pour réaliser adéquatement le mandat. Quatre contrats de services professionnels devront être octroyés pour réaliser ce projet, totalisant 1 139 040 \$. Au plan financier, ces contrats sont financés par le MSSS par le projet PANORAMA.

Compte tenu que la délégation de pouvoirs et de signature de l'organisation prévoit que toute signature de contrat de 500 M\$ et plus doit être approuvée par le conseil d'administration, une résolution est présentée aux membres, pour autorisation de signature.

Suivant les discussions tenues entre les membres, et compte tenu qu'il s'agit de quatre contrats distincts, il est résolu de modifier les deuxième et troisième paragraphes de la résolution présentée pour préciser que la valeur de chacun des quatre contrats n'excède pas 500 M \$.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, appuyée par M<sup>me</sup> Danièle Dulude, la résolution numéro 2017-06-21/05 portant sur l'approbation de la signature des contrats de services professionnels en technologies de l'information (TI) pour la réalisation de la solution de sécurité, de l'approvisionnement des utilisateurs et de l'outil d'essais automatisés supportant le SI-PMI est adoptée à l'unanimité.**

#### **RÉSOLUTION #2017-06-21/05**

**Approbation de la signature des contrats de services professionnels en technologies de l'information (TI) pour la réalisation de la solution de sécurité, de l'approvisionnement des utilisateurs et de l'outil d'essais automatisés supportant le SI-PMI**

**ATTENDU QUE** la Politique de délégation de pouvoirs et de signature de l'Institut a été modifiée le 29 mars 2017, notamment pour que la signature des contrats de plus de 500 000 \$ par la PDG soit préalablement autorisée par le conseil d'administration;

**ATTENDU QUE** l'Institut est actuellement en processus d'appel d'offres public pour l'octroi de quatre (4) contrats en TI dont la valeur estimée de chacun n'excède pas 500 000 \$ dans le cadre du projet SI-PMI;

**ATTENDU QUE** les contrats ont été présentés lors du comité d'audit du 15 juin 2017 et que les membres du comité d'audit recommandent leur signature par la PDG;

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la signature par la PDG des quatre (4) contrats de services professionnels en TI pour la réalisation de la solution de sécurité, de l'approvisionnement des utilisateurs et de l'outil d'essais automatisés supportant le SI-PMI.

## **7.2 Rapport du comité des ressources humaines**

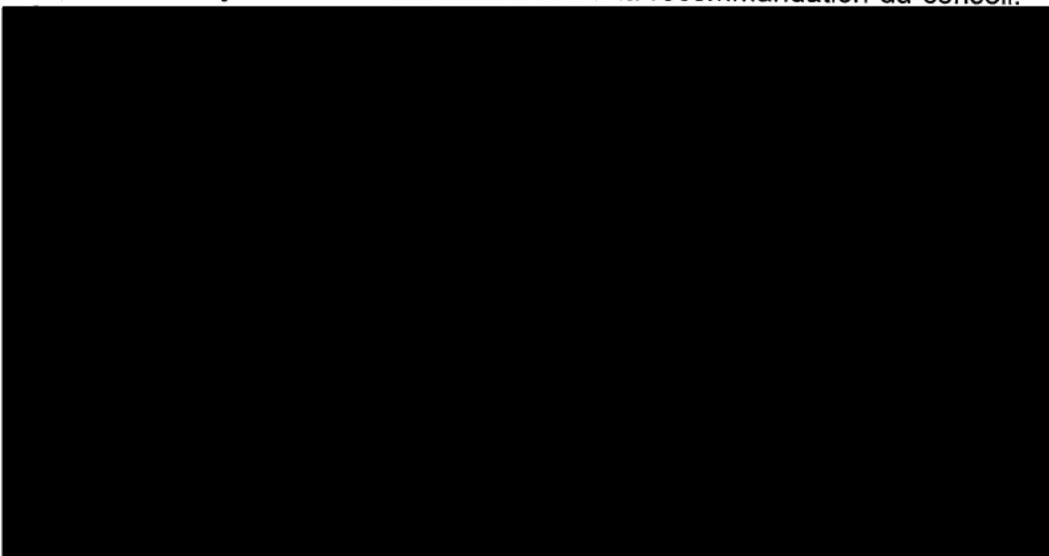
D<sup>r</sup> François Desbiens, président du comité des ressources humaines ayant été absent à la dernière réunion du comité et M<sup>me</sup> Annie Bourgeois, membre du comité étant absente à la séance du conseil, M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, PDG fait rapport des travaux du comité.

Les membres du comité ont notamment entériné la nomination de M<sup>me</sup> Karina Olivier au poste de chef technologue aux Services cliniques de dépistage de la DRBST, effectué la conclusion des travaux entourant les principes d'action de l'organisation, appellation qui remplace le terme code d'éthique, fait le suivi du plan de travail du comité, la mise à jour des indicateurs de gestion RH et le suivi de la loi 15.

### **7.2.1 Détermination de l'offre patronale (stabilité des ressources professionnelles)**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines pour ce point. Un document sur l'offre patronale aux ressources professionnelles de l'Institut a été déposé à chacun des membres avant la séance.

M<sup>me</sup> Bastien indique que cette offre, dans le cadre des présentes négociations du renouvellement de la convention collective de travail, sera déposée aux syndicats conditionnellement à la recommandation du conseil.



**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par D<sup>r</sup> François Desbiens, l'offre patronale proposée est adoptée à l'unanimité.**

### **7.3 Principes d'actions de l'INSPQ**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> Julie Gervais, agente de gestion du personnel à la Direction des ressources humaines, pour ce point. Un état de situation et un document ont été remis aux membres précédemment à la séance.

En 2016, l'organisation a repris les travaux amorcés entourant l'élaboration d'un code d'éthique de ses employés devant la réticence des médecins de l'Institut face au terme « code d'éthique » lequel fait référence aux obligations déontologiques qu'ils observent déjà. Devant cette situation, l'Institut a donc entrepris une démarche de consultations/discussions auprès d'employés de toutes les

catégories d'emplois, les médecins de chaque département clinique, et ce, sur les trois principaux sites de l'organisation pour connaître leur perception des valeurs organisationnelles. Ces rencontres ont conduit à la production d'un guide intitulé « Principes d'actions », document déposé aux membres du conseil.

À la suite de discussions entre les membres, il est convenu de modifier le titre du guide pour se rapprocher de la notion de « valeurs guidant la vie organisationnelle » afin de mieux refléter le contenu du document ainsi que sa finalité.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sylvie Kairouz, appuyée par M<sup>me</sup> Danièle Dulude, le guide sur les principes d'action soumis aux membres du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.**

## 8. AFFAIRES CORPORATIVES

### 8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion tenue le 14 juin 2017. Un retour est fait sur la révocation d'un membre du comité d'éthique de santé publique. Le comité est satisfait du processus mis en place.

Le comité a ensuite travaillé sur le plan de travail 2017-2018 qui prévoit une formation en gestion intégrée des risques à l'intention des membres du conseil en octobre 2017. Cette notion de gestion intégrée des risques sera incluse lors de la révision du Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec.

Il a également été question du rapport de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques diffusé au cours des dernières semaines et soulignant plusieurs enjeux d'intérêt pour l'INSPQ qui seront analysés plus à fond à l'automne. Le lien Internet vers le rapport de l'IGOPP sera envoyé aux membres.

Finalement, le comité a fait le suivi du processus de nomination des membres du conseil présentement en cours et discuté du prochain appel de candidatures.

M. Marion confirme la participation prochaine de D<sup>r</sup> Pierre Fournier au sein du comité de gouvernance et d'éthique en remplacement de M<sup>me</sup> Daniele Dulude qui termine son mandat. À l'arrivée attendue des deux nouveaux membres d'ici l'automne prochain, un appel sera fait auprès des membres du conseil afin de combler les postes vacants dans les différents comités du conseil.

#### 8.1.1 Révision du mandat

M<sup>me</sup> Julie Gauthier, secrétaire du comité de gouvernance et d'éthique fait état des travaux de révision du mandat du comité dont les membres ont reçu copie avant la séance. Les modifications apportées apparaissent au document. Celles-ci portent notamment sur les notions de gouvernance et

d'éthique, la production d'un plan de travail du comité et la production d'un rapport annuel des activités du comité pour dépôt au conseil d'administration. Un sommaire de ce rapport sera inclus au rapport annuel de l'Institut.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, le mandat révisé du comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.**

### **8.1.2 Nomination d'un membre avocat au comité d'éthique de santé publique**

Tel qu'annoncé en début de séance, M. Denis Marion quitte l'assemblée pour ce point.

En son absence, M<sup>me</sup> Danièle Dulude présente le suivi sur le processus de nomination réalisé. Le comité de sélection était composé de la secrétaire du conseil, du président du comité d'éthique de santé publique (CESP), de la secrétaire du CESP et de M<sup>me</sup> Danièle Dulude. Des trois candidatures soumises, la candidature retenue pour approbation du conseil est celle de M<sup>me</sup> Marie-Ève Couture-Ménard, professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke qui possède une connaissance de la santé publique.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Danièle Dulude, appuyée par D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, la résolution numéro 2017-09-21/03 portant sur la nomination d'un membre avocat au comité d'éthique de santé publique est adoptée à l'unanimité.**

#### **RÉSOLUTION # 2017-06-21/03**

##### **Nomination d'un membre avocat au comité d'éthique de santé publique**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique appuient la proposition du comité de sélection quant à la nomination d'un membre avocat et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de procéder à la nomination de :

- Madame Marie-Ève Couture-Ménard, professeure adjointe à la Faculté de droit à l'Université de Sherbrooke, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

## **8.2 Adoption du Rapport annuel de gestion 2016-2017**

La présidente-directrice générale, M<sup>me</sup> Nicole Damestoy, présente sommairement le Rapport annuel de gestion 2016-2017 de l'Institut dont les membres ont reçu copie avant la séance. Ce rapport rend compte notamment des obligations législatives gouvernementales et des résultats des objectifs du Plan stratégique 2014-2019. La version finale comportera, sur sa couverture, des photographies des employés, découlant d'un projet de photos réalisé dans le cadre des activités de développement durable dans l'organisation. M<sup>me</sup> Damestoy et les membres du conseil soulignent la qualité du travail réalisé et leur satisfaction du rapport.

Une correction sera apportée à la page 11 du document identifiant la composition du conseil d'administration afin d'y inscrire la vacance d'un poste au secteur du réseau de la santé et des services sociaux.

**Sur proposition dûment formulée par D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, le Rapport annuel de gestion 2016-2017 est adopté à l'unanimité.**

## **8.3 Adoption de la mise à jour de la Politique sur les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement**

M<sup>me</sup> Josée Morisset souligne que cette politique, récemment adoptée, en 2015, a été révisée dans la foulée des révisions des politiques de l'Institut.

Les modifications apportées ciblent l'analyse de risque préalable à un nouveau partenariat : précision des attentes visées des risques inhérents, définition des rôles et des responsabilités des différents intervenants impliqués dans l'entente projetée. Cette mise à jour vient donc préciser la notion d'intentions de partenariats, lesquelles devront dorénavant être approuvées par la présidente-directrice générale. Annuellement, le rapport des ententes de partenariats conclues sera soumis au conseil d'administration.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, la Politique sur les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement est adoptée à l'unanimité.**

## **8.4 Rapport annuel des ententes concernant les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement**

Les membres ont reçu préalablement à la séance, copie du rapport annuel des ententes concernant les partenariats avec les entités du secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements d'enseignement. M<sup>me</sup> Morisset présente ce rapport qui détaille chacune des ententes intervenues. Plus de la moitié des ententes sont intervenues avec

des établissements d'enseignement. Ce rapport est bien reçu par les membres du conseil.

#### 8.5 Adoption de la mise à jour de la Politique environnementale

Une première politique avait été adoptée en 2012, en réponse à une directive ministérielle. La révision de la politique identifie les intentions relatives à la performance environnementale de l'organisation, confirmant la préoccupation de l'Institut en matière de développement durable. Ces intentions sont intégrées au Plan d'action de développement durable 2015-2020 adopté en 2016 par le conseil.

**Sur proposition dûment formulée par D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, la Politique environnementale est adoptée à l'unanimité.**

#### 8.6 Désignation d'un signataire autorisé – Demandes de paiement des médecins

La présidente-directrice générale informe le conseil de l'intention de nommer M<sup>me</sup> France Corbeil, adjointe aux directeurs et chef d'unité au Laboratoire de santé publique du Québec à titre de signataire autorisée des demandes de paiement des médecins du laboratoire et de l'Institut auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

**Sur proposition dûment formulée par D<sup>r</sup> Jean-Pierre Trépanier, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, la résolution n° 2017-06-21/04 portant sur la nomination de M<sup>me</sup> France Corbeil à titre de signataire autorisée des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au Laboratoire de santé publique du Québec et à l'Institut national de santé publique est adoptée à l'unanimité.**

|   |
|---|
| <p><b>RÉSOLUTION # 2017-06-21/04</b><br/> <b>Nomination d'un signataire autorisé des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au Laboratoire de santé publique du Québec de l'Institut national de santé publique du Québec</b></p> |
| <p><b>ATTENDU</b> la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42), stipule que l'Institut a également pour fonctions d'administrer le Laboratoire de santé publique du Québec;</p>  |
| <p><b>ATTENDU QUE</b> des médecins et dentistes œuvrent au Laboratoire de santé publique du Québec(LSPQ) de l'Institut national de santé publique du Québec(INSPQ);</p>   |
| <p><b>ATTENDU QUE</b> la banque d'heures des médecins spécialistes attribuée à l'Institut national de santé publique du Québec est sous le code d'établissement de l'INSPQ (94559);</p>   |
| <p><b>ATTENDU QUE</b> le Laboratoire de santé publique du Québec a un numéro d'établissement distinct de l'Institut national de santé publique du Québec (94539) ;</p>  |
| <p><b>ATTENDU QUE</b> l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes</p>  |

de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées au LSPQ de l'Institut national de santé publique du Québec ;

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu d'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise madame France Corbeil, adjointe à la direction, au Laboratoire de santé publique du Québec, secteur Analyses et expertises de laboratoire, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au LSPQ et à l'INSPQ.

### **8.7 Regroupement des équipes en santé publique, en santé des populations et de 1<sup>re</sup> ligne sur le site de L'Hôtel Dieu de Québec**

La présidente-directrice générale souligne que ce projet de regroupement a été initié une première fois en 2013, à la demande du ministre de la Santé et des Services sociaux. À l'époque, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, organisation maintenant abolie, avait proposé des hypothèses afin de réunir les acteurs régionaux de santé publique, en santé des populations et en 1<sup>re</sup> ligne dans ces locaux qui seront laissés vacants par le transfert des activités de L'Hôtel-Dieu de Québec vers le nouveau centre hospitalier qui sera construit sur un autre site de la ville de Québec.

En mars 2017, M<sup>me</sup> Gertrude Bourdon, PDG du CHU de Québec a reçu le mandat de relancer ce dossier avec les partenaires impliqués en 2013. Une structure de gouvernance a été élaborée. Des membres du personnel cadre de l'Institut siègent aux différentes instances.

Les membres du conseil donnent leur accord à la participation de l'organisation aux travaux et réflexions préalables à ce projet d'envergure.

**Sur proposition dûment formulée par D<sup>r</sup> François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, la participation de l'INSPQ aux travaux de regroupement des équipes en santé publique, en santé des populations et de 1<sup>re</sup> ligne sur le site de L'Hôtel Dieu de Québec est adoptée à l'unanimité.**

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **10. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES REUNIONS DES COMITES DU CONSEIL**

Le compte rendu du comité des ressources humaines du 12 mai 2017 et celui du comité de gouvernance et d'éthique du 11 mai 2017 sont déposés pour information.

## **11. RELEVÉS INDIVIDUELS DE PRÉSENCE AUX SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS**

La présidente-directrice générale informe les membres qu'un relevé de présence de chacun des membres du conseil sera remis pour les séances du conseil et les comités du C.A. dont ils sont membres.

## **12. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est discuté.

## **13. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

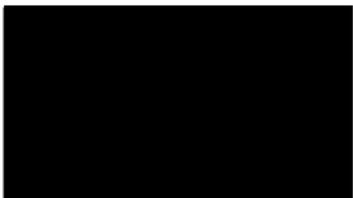
### **13.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;**

#### **13.1.2 Attentes gouvernementales 2017-2018**

### **13.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;**

## **14. PROCHAINE SÉANCE – 4 OCTOBRE 2017**

## **15 LEVÉE DE LA SÉANCE**



Line Thibodeau  
Adjointe à la direction  
Secrétariat général  
2017-09-21

Approuvé par Julie Gauthier  
22 septembre 2017



# Avis de convocation

## 105<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 4 octobre 2017**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Lieu : au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal  
par visioconférence : au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

Le repas sera servi à 11 h 30

### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet   | Heure   | Action                                      | Temps alloué | Document  |
|----|---|---------|---|--------------|---|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;  | 12 h 15 |   |              | - Ordre du jour   |
| 2. | Déclaration d'intérêts ;  |         |   |              | -   |
| 3. | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2017 ;  |         |   | 5 min        | -Procès-verbal  |
| 4. | Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2017 ;   |         |   | 5 min        | -   |
| 5. | <b>Rapport de la présidente-directrice générale :</b><br>5.1 Suivi concernant SGIL au Laboratoire de santé publique du Québec ;   |         | Information                                 | 20 min       | -Rapport<br>-Faits saillants<br>-État de situation  |
| 6. | <b>Affaires scientifiques :</b><br>6.1 Présentation sur le port du casque à vélo, par Dr Pierre Maurice ;<br>6.2 Positionnement des collaborations canadiennes et internationales ;<br>6.3 Révision de la politique sur les comités d'experts :<br>6.3.1 Précisions apportées aux articles 33 et 41 de la politique ; | 12 h 45 | Décision<br><br>Décision<br><br>Information | 1 h          | -État de situation<br>-Document<br><br>-État de situation<br>-Positionnement<br><br>-État de situation<br>-Politique révisée<br><br>- |

| N°        | Sujet   | Heure          | Action      | Temps alloué | Document  |
|-----------|---|----------------|-------------|--------------|---|
|           | 6.4 Journées annuelles de santé publique (JASP) les 5 et 6 décembre 2017 ;                                      |                | Information |              | -Programme  |
| <b>7.</b> | <b>Affaires administratives :</b>   | <b>13 h 45</b> |             | 30 min       |   |
|           | 7.1 Rapport du comité d'audit :   |                |             |              |   |
|           | 7.1.1 Composition du comité ;   |                | Décision    |              | -   |
|           | 7.1.2 Financement additionnel du SGIL au LSPQ – Demande d'utilisation des excédents affectés ;                  |                | Décision    |              | -État de situation<br>-Résolution                           |
|           | 7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$ ;   |                | Information |              | -État de situation  |
|           | 7.1.4 Liste des contrats de plus de 500 K\$ ;   |                | Information |              | -État de situation  |
|           | 7.1.5 Dépôt de l'architecture de sécurité de l'information ;  |                | Information |              | -État de situation<br>-Document                             |
|           | 7.2 Rapport du comité des ressources humaines :   | <b>14 h 15</b> |             | 25 min       |   |
|           | 7.2.1 Stratégie de diffusion des valeurs guidant l'action à l'INSPQ;  |                | Information |              | - État de situation<br>-Document                            |
|           | 7.2.2 Certification Entreprise en santé Élite ;   |                | Information |              | - État de situation   |
| <b>8.</b> | <b>Affaires corporatives :</b>  | <b>14 h 40</b> |             | 30 min       |   |
|           | 8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :   |                |             |              |   |
|           | 8.1.1 Composition du comité ;   |                | Décision    |              | -   |
|           | 8.1.2 Processus de nomination des membres du C.A. ;   |                | Information |              | -   |
|           | 8.1.3 Rapports d'activité 2015-2016 et 2016-2017 du comité d'éthique de santé publique/perspectives et enjeux ; |                | Information |              | - RA 2015-2017<br>-RA 2016-2017<br>- Perspectives et enjeux |
|           | 8.1.4 Adoption de la révision du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique ;            |                | Décision    |              | - État de situation<br>- Règlement de fonctionnement        |
|           | 8.1.5 Nomination d'un membre représentant la population au comité d'éthique de santé publique;                  |                | Décision    |              | -État de situation<br>-CV + lettre<br>-Résolution           |
|           | 8.1.6 Dépôt du rapport annuel de gestion 2016-2017 (copie papier aux membres) ;                                 |                | Information |              | -Rapport annuel   |

| N°  | Sujet  | Heure   | Action     | Temps alloué | Document   |
|-----|--|---------|------------|--------------|--|
| 9.  | Période de questions ;   | 15 h 10 |            | 5 min        |  |
| 10. | Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;  |         |            | -            | -Comptes rendus  |
| 11. | Divers :<br>11.1 Programmation des sujets à l'ordre du jour des séances ordinaires du conseil pour 2017-2018 ;   | 15 h 15 |            | 5 min        | -Tableau   |
| 12. | Échanges à huis clos :<br>12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec :<br>12.1.1 Renouvellement du mandat de la PDG et membre du conseil d'administration ; | 15 h 20 | Discussion | 30 min       | -État de situation<br>-Attentes 2017-2018<br>-Bilan 2016-2017<br>-Évaluation |
|     | 12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;                       |         | Discussion |              |  |
| 13. | Prochaine séance – 13 décembre 2017;   |         |            |              |  |
| 14. | Levée de la séance.  |         |            |              |  |

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**Mercredi, le 4 octobre 2017, à 12 h 15**

**au**

**190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**et par visioconférence au**

**945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**Membres présents :**

Horacio Arruda (par téléphone)  
Sonia Bélanger  
Nathalie Boisvert  
Annie Bourgeois  
Nicole Damestoy  
François Desbiens (par visioconférence)  
Pierre Fournier  
Jérôme Di Giovanni  
Éric Goyer  
Carole Lalonde  
Carole Larouche  
Denis Marion  
Céline Plamondon

**Membre absent:**

Sylvia Kairouz

**Secrétaire du conseil :**

Julie Gauthier, secrétaire générale

**Invités :**

Claude Bernier  
France Filiatrault  
Julie Gervais  
Patricia Hudson  
Michel Lavoie  
Maxime Leboeuf  
Pascale Lévesque  
Pierre Maurice  
Alain Poirier  
Danielle St-Laurent

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En ouverture de la rencontre, le président de l'assemblée, M. Denis Marion, souhaite la bienvenue aux deux membres récemment nommés, M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert et M. Éric Goyer. Le quorum étant constaté, M. Marion, déclare la séance ouverte. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Fournier, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2017

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 juin 2017 est adopté à l'unanimité sans correction sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2017

- *Négociations*

Le projet d'offre patronale présenté et discuté à la séance du conseil du 21 juin dernier a permis la signature d'une entente de principe avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) le 5 juillet 2017. L'entente a été soumise au vote des 200 professionnels membres des unités d'accréditation de Québec et de Montréal, lesquels ont accepté l'entente de principe.

Le vote pour l'unité d'accréditation qui regroupe des professionnels du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) doit avoir lieu ultérieurement, soit en novembre prochain, syndicat qui regroupe 23 salariés. Pressentant que ce vote sera très juste, la situation reste à surveiller.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente-directrice générale fait état des principaux dossiers qui ont eu cours à l'Institut dans les dernières semaines, dont :

- *Entreprise en santé*

À la suite de l'audition tenue en juin dernier, l'Institut s'est vu décerner la certification Entreprise en santé – Élite. Au Québec, l'INSPQ est la 17<sup>e</sup> organisation à obtenir cette certification.

- *Négociations avec la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) et l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS)*

Les négociations se poursuivent au cours de l'automne 2017.

- *Projet OPTILAB*

L'Institut participera à l'appel d'offres provincial pour un système d'information de laboratoire unique avec un mandat d'intention. Aucun engagement financier n'est requis de la part de l'Institut à ce moment-ci.

- *Contrats d'affiliation avec les universités*

Le contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal a été signé.

- *Rencontre de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie*

La présidente-directrice générale a rencontré la ministre déléguée, M<sup>me</sup> Lucie Charlebois en août dernier en compagnie de la secrétaire générale de l'organisation, M<sup>me</sup> Julie Gauthier. Rencontre positive au cours de laquelle M<sup>me</sup> Charlebois a exprimé sa satisfaction à l'endroit des productions de l'Institut.

- *Projet de regroupement des équipes en santé publique, en santé des populations et de 1<sup>re</sup> ligne sur le site de L'Hôtel-Dieu de Québec*

Une réunion s'est tenue, le 14 septembre dernier, avec la participation de tous les intervenants impliqués. Actuellement, les travaux portent sur l'énoncé de vision du projet pour lequel l'Institut a exprimé sa vision d'une synergie commune tout en assurant le nécessaire équilibre entre l'intervention et la recherche, ce qui a été bien reçu.

- *Bureau du Coroner*

L'Institut n'a pas obtenu le renouvellement du contrat qu'il détenait depuis 25 ans. Toutefois, la coroner en chef s'est dite en faveur d'un contrat de transition. Des discussions sont présentement en cours sur les paramètres de ce contrat. L'Institut est en attente d'un rapport de l'Ordre des chimistes pour s'assurer que tous les éléments nécessaires y figurent.

## **5.1 Suivi concernant le SGIL au Laboratoire de santé publique du Québec**

Un état de situation a été transmis aux membres préalablement à la séance. À la suite de l'implantation et du déploiement du système informatique de laboratoire SGIL au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), en juin dernier, un problème majeur de performance, principalement au niveau de la lenteur du système, a été observé ainsi que la difficulté d'extraction de données. Devant les difficultés qui perdurent, nous avons exigé que le fournisseur, Abbott, vienne constater sur place les problèmes. La visite a eu lieu du 2 au 4 octobre 2017. Des représentants de la Direction générale des technologies de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) étaient présents à cette rencontre afin de conseiller l'INSPQ sur les actions correctrices à mettre en place. Le fournisseur s'est engagé à améliorer la performance du SGIL, une période de trois à six mois leur sera toutefois nécessaire.

Cette situation nécessite de pallier aux difficultés techniques par l'ajout de personnel et l'autorisation d'heures supplémentaires en sus des seuils habituels.

Ceci a un impact important sur le respect des plafonds d'heures travaillées énoncés par la loi 15. Une discussion avec le sous-ministre en titre du MSSS, M. Michel Fontaine, a permis de confirmer qu'un dépassement ponctuel peut être noté au dossier de l'INSPQ s'il est associé à un événement bien défini et bien documenté.

Le conseil d'administration confirme sa pleine compréhension de la situation présentée et assure la direction de l'INSPQ de son soutien entier à la démarche présentée.

## **6. AFFAIRES SCIENTIFIQUES**

### **6.1 Présentation sur le port du casque à vélo, par M. Pierre Maurice**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille MM. Pierre Maurice et Michel Lavoie ainsi que M<sup>me</sup> Pascale Lévesque, de l'unité Sécurité et prévention des traumatismes de la Direction du développement des individus et des communautés. Un état de situation et un document de présentation ont été remis à chacun des membres du conseil avant la séance. Le sujet choisi vise à illustrer comment on peut soutenir la décision ministérielle à partir d'une analyse des données probantes sur un sujet controversé. De plus, au fil du temps, l'évolution des connaissances fait en sorte que la position de l'INSPQ, sur une loi rendant obligatoire le port du casque à vélo, s'est transformée.

M. Pierre Maurice a livré aux membres les résultats d'un avis scientifique, demandé par le MSSS, visant à évaluer les impacts d'une loi obligeant le port du casque à vélo. Cette présentation a porté, tant sur la loi projetée, les effets du port du casque sur les blessures à la tête des cyclistes, les effets du port obligatoire du casque sur la pratique du vélo ainsi que l'évolution du port du casque au Québec. Les résultats de l'étude ont été transmis au MSSS.

Une présentation et un échange, préalables à la diffusion de l'avis, seront effectués auprès des directeurs de santé publique.

### **6.2 Positionnement des collaborations canadiennes et internationales**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M. Alain Poirier, vice-président à la valorisation scientifique et aux communications (VPVSC), venu présenter ce dossier. Un état de situation et un document ont été transmis aux membres avant la séance.

À la suite de l'adoption d'une première politique sur les collaborations hors Québec, en juin 2015, la VPVSC, a reçu le mandat de préparer un positionnement sur les collaborations canadiennes et internationales (CCI) de l'Institut. Le document déposé témoigne de l'évolution des CCI au cours des dernières années, du cadre de référence, du continuum des services, des axes de collaboration, des partenaires sous entente ainsi que des balises encadrant les projets de collaboration. Les CCI permettent à l'organisation de saisir les opportunités de collaboration et d'échange avec les différents partenaires scientifiques en lien avec les engagements inscrits dans la programmation scientifique de l'INSPQ. Le

conseil d'administration salue la qualité du positionnement présenté et encourage l'INSPQ à poursuivre ses actions dans cette voie. Il est souhaité que l'annexe 1 intitulée « Nos espaces canadiens et internationaux de collaboration depuis 2001 : dates et repères » soit ajoutée au document.

**Sur proposition de M. Pierre Fournier, appuyée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, le document de positionnement sur les collaborations canadiennes et internationales est adopté à l'unanimité.**

### **6.3 Révision de la politique sur les comités d'experts**

#### **6.3.1 Précisions apportées aux articles 33 et 41 de la politique**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> Patricia Hudson, directrice scientifique à la Direction des risques biologiques et de la santé au travail, venue présenter ce dossier. Un état de situation et la Politique sur les comités d'experts ont été remis aux membres avant la séance.

Suivant l'adoption de la Politique sur les comités d'experts, le 17 mai 2017 par le conseil d'administration, une présentation a été faite auprès des comités d'experts de l'Institut et des partenaires internes et externes dont certains ont transmis leurs commentaires à la direction quant au processus de nomination des experts et au droit de veto de la présidente-directrice générale, référant aux articles 33 et 41 de la politique. Après discussions, il est convenu de préciser le libellé de ces articles afin de faciliter l'adhésion entourant l'application de cette politique.

**Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, la révision de la Politique sur les comités d'experts est adoptée, incluant les modifications demandées, à l'unanimité.**

#### **6.4 Journées annuelles de santé publique (JASP) les 5 et 6 décembre 2017**

Les membres ont reçu préalablement à la séance, la programmation des Journées annuelles de santé publique 2017 qui auront lieu les 5 et 6 décembre prochain au Centre des congrès de Québec. Les membres intéressés à y participer sont invités à informer M<sup>me</sup> Line Thibodeau du Secrétariat général, et ce, d'ici le 20 octobre 2017, date limite pour bénéficier d'un rabais sur l'inscription.

## **7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **7.1 Rapport du comité d'audit**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, invite M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit, à faire rapport des activités du comité et accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative.

M<sup>me</sup> Larouche fait état des dossiers traités à la réunion du comité d'audit du 21 septembre dernier. Concernant les résultats financiers, le surplus projeté des opérations courantes est de l'ordre de 1,9 M\$. Actuellement, il n'y a aucun risque pouvant mettre en péril l'atteinte de l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018.

Le comité s'est également penché sur l'application de la décision du conseil prise le 29 mars 2017, à l'effet que tout contrat de 500 K\$ et plus doit être soumis au conseil d'administration pour approbation. Cette approbation constitue un prérequis pour que la présidente-directrice générale puisse procéder à la signature du contrat. Il est convenu que cette règle s'applique aussi aux appels d'offres totalisant plus de 500 K\$, et ce, même si l'appel d'offres se divise en plusieurs contrats individuellement inférieurs à 500 K\$. Chacun des contrats devra être approuvé par le conseil d'administration.

De plus, le comité recommande qu'un excédent affecté de 300 M\$ soit réservé pour terminer le projet SGIL au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Ce dernier dossier figure à l'ordre du jour au point 7.1.2

### **7.1.1 Composition du comité**

À la suite du départ du conseil de M. Jean-Pierre Trépanier, le comité d'audit doit recruter un nouveau membre pour son comité. M. Éric Goyer, nouveau membre, accepte de siéger au comité d'audit.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, la nomination de M. Éric Goyer à titre de membre du comité d'audit est adoptée à l'unanimité.**

### **7.1.2 Financement additionnel du SGIL au LSPQ – Demande d'utilisation des excédents affectés**

La mise en production du SGIL en juin dernier a occasionné des difficultés d'opération affectant la capacité de réalisation des activités du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Une cellule de crise a donc dû être mise en place afin de suivre l'évolution de l'implantation et des correctifs nécessaires et ce, avec la PDG, des membres de la Direction des technologies de l'information et du LSPQ. Ces retards et difficultés d'opérations occasionneront encore des mois de travail afin de rendre le système pleinement fonctionnel, ce qui occasionnera des dépenses non prévues pour lesquelles un effort financier de 300 000 \$ sera demandé en plus du montant de 1 350 000 \$ autorisé antérieurement par le conseil par l'entremise des excédents affectés.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche et appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, la résolution numéro 2017-10-04/01 portant sur l'utilisation de l'excédent cumulatif affecté pour les besoins du SGIL du LSPQ est adoptée à l'unanimité.**

**RÉSOLUTION #2017-10-04/01****Utilisation de l'excédent cumulé affecté pour les besoins du SGIL du LSPQ**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005.

**ATTENDU** qu'une première affectation de 0,825 M\$ pour le SGIL du LSPQ a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 21 mai 2014.

**ATTENDU** qu'une deuxième affectation de 0,300 M\$ pour le SGIL du LSPQ a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 15 octobre 2014.

**ATTENDU** qu'une troisième affectation de 0,100 M\$ pour le SGIL du LSPQ a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 13 mai 2015.

**ATTENDU** qu'une quatrième affectation de 0,125 M\$ pour le SGIL du LSPQ a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 11 mai 2016.

**ATTENDU** que les affectations pour le SGIL du LSPQ totalisent une somme de 1,350 M\$ et ce, avant la présente résolution.

**ATTENDU** toutes les problématiques vécues au courant de l'implantation, les coûts projetés du projet pourraient atteindre près de 1,650M\$.

**ATTENDU** qu'il demeure dans les excédents affectés des activités régulières une somme de 0,425 M\$ dont l'utilisation est à préciser.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

D'autoriser l'utilisation d'une somme maximale de 0,300 M\$ provenant de l'excédent affecté des activités régulières dont l'utilisation est à préciser pour le SGIL du LSPQ.

**7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$**

En conformité avec l'article 18 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, autorisés par la présidente-directrice générale est soumise aux membres du conseil pour information. Cette liste couvre la période du 10 juin 2017 au 8 septembre 2017. Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie

de la liste déposée pour information. Des contrats conclus durant cette période, quatre sont en attente de signature, dont trois concernent les technologies de l'information et un autre, la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.

#### **7.1.4 Liste des contrats de plus de 500 K\$**

Les membres ont reçu préalablement à la séance la liste des contrats de plus de 500 K\$, pour un appel d'offres comportant trois contrats, totalisant ensemble plus de 800 K\$ concernant le recours à des services professionnels en technologies de l'information pour le Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI). L'appel d'offres est en processus de réalisation et les contrats qui en découlent seront soumis au conseil d'administration pour approbation avant leur signature par la PDG.

#### **7.1.5 Dépôt de l'architecture de sécurité de l'information**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M. Maxime Leboeuf, chef de service, Exploitation des systèmes à la Direction des technologies de l'information, venu présenter ce dossier. Un état de situation ainsi qu'un document ont été remis aux membres avant la séance.

L'architecture de sécurité de l'information (ASI) a pour but de dégager une vision entourant la gestion de la sécurité de l'information détenue par l'organisation et répond à une exigence gouvernementale. Elle permet d'encadrer et de fixer les règles en matière de sécurité de l'information tout en assurant la mise en place des mesures visant à protéger l'information tout au long de son cycle de vie, quel que soit le type de support ou son moyen de communication. L'ASI comprend quatre volets : Affaires, Information, Applications et Infrastructures. Ce document assure une cohérence entre les éléments normatifs du gouvernement et le cadre de gestion de la sécurité de l'information de l'Institut.

Un bilan de sécurité de l'information au 31 mars est soumis annuellement, au plus tard le 30 juin, au MSSS en regard de la Règle particulière sur la sécurité organisationnelle (RPSO) qui précise notre niveau de maturité selon plusieurs volets. La mise en place de l'ASI vient donner à l'Institut le niveau de maturité nécessaire pour atteindre 100 % au bilan du volet « gouvernance » de la sécurité de la RPSO.

Le conseil reçoit avec satisfaction cette présentation sur les orientations en matière d'architecture de sécurité de l'information.

Un membre du conseil s'informe si l'INSPQ a eu des tentatives d'intrusion du virus Wannacy. M. Leboeuf informe que l'INSPQ a été protégé des récentes attaques de Wannacy mais, comme toute organisation, l'Institut demeure vulnérable à de telles attaques, aucune mesure ne pouvant garantir une protection à 100 %. L'analyse de risque en sécurité informatique est faite à chaque niveau. Les salles de serveurs sont

conformes aux plus hauts standards et nous avons un plan de relève informatique.

## **7.2 Rapport du comité des ressources humaines**

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, fait état des travaux du comité depuis la dernière séance ordinaire du conseil.

Les travaux du comité des ressources humaines, dont la dernière rencontre s'est tenue le 20 septembre 2017, ont porté sur les valeurs organisationnelles, la Loi 15, la révision du modèle de soutien administratif, la certification Entreprise en santé Élite et le suivi des indicateurs du tableau de bord des ressources humaines où tous les indicateurs sont sous contrôle.

### **7.2.1 Stratégie de diffusion des valeurs guidant l'action à l'INSPQ**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> Julie Gervais, conseillère en développement organisationnel à la Direction des ressources humaines, venue présenter ce dossier. Un état de situation et un document ont été transmis aux membres avant la séance.

À la suite des commentaires et demandes de modifications adressés par les membres du conseil lors de la séance ordinaire du 21 juin 2017, au document intitulé « Principes d'action de l'INSPQ », il a été convenu de revenir auprès des membres du conseil pour présenter les changements apportés.

Ainsi, on parlera plutôt de « Valeurs guidant l'action à l'INSPQ ». Ce guide sera distribué, d'abord, aux employés ayant participé aux rencontres d'échanges tenues en septembre 2016 et, par la suite, diffusé à l'ensemble du personnel d'ici le 31 octobre 2017. Le personnel d'encadrement sera sollicité, en novembre prochain, sur l'ébauche d'outils pour soutenir l'intégration des valeurs véhiculées dans l'organisation au plan des actions quotidiennes.

M. François Desbiens souligne que le comité des ressources humaines recommande aux membres du conseil d'entériner ce guide. De son côté, M. Denis Marion mentionne que ces valeurs concordent avec celles que le comité de gouvernance et d'éthique souhaite promouvoir en soutien au bon fonctionnement et à la qualité des délibérations du conseil d'administration.

Par ailleurs, quelques petites corrections devront être apportées au document concernant le libellé du Département de santé publique du CHU de Québec.

### **7.2.2 Certification Entreprise en santé Élite**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> Danielle St-Laurent, directrice scientifique au Bureau d'information et d'études en santé des populations et présidente du comité santé mieux-être, venue présenter ce dossier. Un état de situation a été remis aux membres avant la séance.

M<sup>me</sup> St-Laurent souligne l'obtention de la certification Élite du programme Entreprise en santé et ce, sans aucune demande de correction préalable par l'auditrice du Bureau de normalisation du Québec, venue en juin dernier. Le personnel a été informé de cette certification.

En résumé, les principaux points forts soulignés par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) lors de l'audit, et illustrant l'importance du travail réalisé par les cadres de l'INSPQ:

- Le maintien de l'engagement de la direction envers la santé et le mieux-être du personnel qui se traduit, notamment, par le soutien des activités du comité santé mieux-être;
- Les mesures du plan d'action Dynamo touchent des préoccupations importantes du personnel, soit la santé psychologique, la charge de travail et le bruit;
- De façon générale, les employés interviewés sont satisfaits des efforts déployés par leur gestionnaire pour répondre à leurs besoins et préoccupations en matière de santé et de mieux-être;
- Les entrevues ont confirmé que les gestionnaires connaissent bien leur rôle en lien avec la santé et le mieux-être au travail de même que les priorités du personnel et les mesures du plan d'action Dynamo;
- Les exemples d'objectifs d'amélioration liés à la santé et au mieux-être du personnel fournis dans le mode d'emploi du Programme d'appréciation du rendement individuel (PARI) ont fait l'objet de commentaires très positifs de la part de l'auditrice;
- La recension effectuée par le comité santé mieux-être (CSME) des actions organisationnelles contribuant à mieux gérer la charge de travail a également été soulignée comme étant un bon coup.

En suivi de la présentation par M<sup>me</sup> St-Laurent, le vice-président du conseil, M. Denis Marion, demande qu'une motion de reconnaissance et de félicitations soit préparée au nom des membres du conseil d'administration pour les membres du comité santé mieux-être.

Un sondage sur la santé et le mieux-être du personnel est présentement en ligne à l'intention de tout le personnel. Les résultats du sondage serviront de base pour le prochain plan d'action Entreprise en santé.

## **8. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique (CGE) fait état des récents travaux du comité, notamment la présentation des rapports d'activité du comité d'éthique de santé publique (CESP), l'analyse d'une candidature pour siéger à titre de membre de la population au CESP, le suivi du plan de travail 2017-2018 du CGE, en particulier le suivi du rapport IGOPP (Institut sur la gouvernance) où l'on a pu identifier des éléments à améliorer, la préparation de la formation sur la gestion des risques, et le traitement des plaintes.

### 8.1.1 Composition du comité

M. Marion informe les membres qu'en suivi de l'appel de candidatures, M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert siégera à ce comité en remplacement de M<sup>me</sup> Carole Lalonde qui conserve sa participation au comité des ressources humaines, et la nomination de M. Pierre Fournier en remplacement de M<sup>me</sup> Danièle Dulude qui n'est plus membre du conseil.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M. Jérôme Di Giovanni, les nominations de M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert et de M. Pierre Fournier à titre de membres du comité de gouvernance et d'éthique sont adoptées à l'unanimité.**

### 8.1.2 Processus de nomination des membres du C.A.

M<sup>me</sup> Julie Gauthier informe les membres que le processus d'appel de candidatures de nouveaux membres est débuté. Des candidatures représentant le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) ont été soumises à l'Institut. Les autres collèges électoraux consultés sont le Bureau de coopération interuniversitaire et le Réseau des universités du Québec. Cet appel de candidatures vise à remplacer les postes de M<sup>me</sup> Annie Bourgeois du secteur de l'éducation et de M<sup>me</sup> Danièle Dulude du RSSS. Le processus inclut également la demande de renouvellement du poste de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger. Un prochain processus d'appel de candidatures aura lieu en 2019.

### 8.1.3 Rapports d'activité 2015-2016 et 2016-2017 du comité d'éthique de santé publique/perspectives et enjeux

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> France Filiatrault, secrétaire du comité d'éthique de santé publique (CESP), invitée à venir présenter les dossiers des points 8.1.3, 8.1.4 et 8.1.5.

Les rapports d'activité 2015-2016 et 2016-2017 et un document sur les perspectives et enjeux du CESP ont été remis aux membres avant la séance.

M<sup>me</sup> Filiatrault fait une brève présentation des rapports d'activité, notamment la production de quatre avis en 2017. Elle souligne que les directions de santé publique ont l'obligation de soumettre leurs projets de plan de surveillance au comité d'éthique de santé publique. Cependant, le comité estime être outillé pour apporter une valeur ajoutée aux instances de santé publique à l'égard d'autres projets que ceux de surveillance de l'état de santé. Un travail de collaboration est instauré avec la Table de coordination nationale en santé publique (TCNSP).

En ce qui a trait aux perspectives et enjeux pour la prochaine année, deux projets de surveillance sont à venir de même que la mise à jour du processus d'examen éthique du comité et de son cadre de référence, travail attendu au cours de cet automne.

#### **8.1.4 Adoption de la révision du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, un état de situation et la révision du Règlement de fonctionnement du comité. Cette révision a été soumise préalablement au comité de gouvernance et d'éthique du 18 septembre dernier pour approbation. La révision comprend, notamment, une première section sur la mission du comité d'éthique de santé publique et une seconde section qui regroupe les règles de fonctionnement à proprement parler. Le CGE recommande au conseil l'adoption du règlement révisé du CESP.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Annie Bourgeois et appuyée par M. Jérôme Di Giovanni, la révision du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique est adoptée à l'unanimité.**

#### **8.1.5 Nomination d'un membre représentant la population au comité d'éthique de santé publique**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, invite M<sup>me</sup> Julie Gauthier, secrétaire du conseil, à faire état des échanges tenus au CGE des 18 et 27 septembre 2017 relativement à la sélection d'un membre représentant de la population au sein du CESP. Un comité de sélection, formé du président du comité d'éthique de santé publique, des deux professionnels de la permanence du CESP, de la secrétaire générale de l'Institut et de M. Jérôme Di Giovanni, membre du CGE, a sélectionné deux candidatures dont la qualité arrivait à égalité, et ce, en vue de l'étape de rencontre avec le président du CESP. L'une des deux candidates rencontrées s'est nettement démarquée, notamment, par son intérêt à participer au comité ainsi que sa disponibilité. Le CGE recommande la nomination de M<sup>me</sup> Dominique Chabot comme membre représentant de la population au CESP.

En terminant, M<sup>me</sup> Filiatrault annonce son départ dans les prochaines semaines pour la retraite. Les membres lui adressent leurs félicitations pour le travail accompli en soutien au CESP.

**Sur proposition dûment formulée par M. Jérôme Di Giovanni, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, la résolution numéro 2017-10-04/02 portant sur la nomination d'un membre représentant de la population au comité d'éthique de santé publique est adoptée à l'unanimité.**

#### **RÉSOLUTION # 2017-10-04/02**

#### **Nomination d'un membre représentant de la population au comité d'éthique de santé publique**

**ATTENDU QUE** l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique;

**ATTENDU** la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant;

**ATTENDU QUE** les membres du comité de gouvernance et d'éthique appuient la proposition du comité de sélection quant à la nomination d'un membre représentant de la population et en fait la recommandation au conseil d'administration.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de procéder à la nomination de :

- Madame Dominique Chabot, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

#### **8.1.6 Dépôt du Rapport annuel de gestion 2016-2017 (copie papier aux membres)**

Une version papier du Rapport annuel de gestion 2016-2017 est remise aux membres. Ce rapport avait été adopté par le conseil à la séance ordinaire du 21 juin 2017. Depuis, le document a fait l'objet d'un dépôt officiel à l'Assemblée nationale par la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, en septembre 2017.

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée.

### **10. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL**

Les comptes rendus du comité d'audit des 8 mai et 1<sup>er</sup> juin 2017, le compte rendu du comité des ressources humaines du 7 juin 2017 et celui du comité de gouvernance et d'éthique du 14 juin 2017 sont déposés pour information.

### **11. DIVERS**

#### **11.1 Programmation des sujets à l'ordre du jour des séances ordinaires du conseil pour 2017-2018**

La présidente-directrice générale souligne que ce tableau est soumis à titre d'information. Ce document se veut un aide-mémoire permettant de connaître les

sujets récurrents à discuter en cours d'année. M<sup>me</sup> Damestoy invite les membres à lui soumettre les dossiers qu'ils souhaitent voir à l'ordre du jour. L'inscription d'un suivi sur la gestion des risques, à la séance de mars 2018, est demandée.

## **12. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

### **12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;**

#### **12.1.1 Renouvellement du mandat de la PDG et membre du conseil d'administration**

#### **12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;**

## **13. PROCHAINE SÉANCE – 13 DÉCEMBRE 2017**

## **15 LEVÉE DE LA SÉANCE**



Line Turbodeau  
Adjointe à la direction  
Secrétariat général

2017-10-31

Validé par :  
Julie Gauthier, secrétaire générale  
2017-11-29

# Avis de convocation

## 106<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 13 décembre 2017**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Lieu : au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal  
par visioconférence : au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

Le repas sera servi à 11 h 30

### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet  | Heure   | Action                         | Temps alloué | Document   |
|----|--|---------|--------------------------------|--------------|--|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;   | 12 h 15 |                                |              | - Ordre du jour  |
| 2. | Déclaration d'intérêts ;   |         |                                |              | -  |
| 3. | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017 ;   |         |                                | 5 min        | -Procès-verbal   |
| 4. | Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017 ;  |         |                                | 5 min        | -  |
| 5. | <b>Rapport de la présidente-directrice générale :</b><br>5.1 Offre d'évaluation externe à l'IANPHI – Rapport de mission ;  |         | Information                    | 30 min       | -Rapport<br>-Rapport mission   |
| 6. | <b>Affaires scientifiques :</b><br>6.1 Présentation scientifique – Forum délibératif sur la santé cognitive  | 12 h 55 | Information                    | 30 min       | -État de situation<br>-Présentation<br>-Affiche                      |
| 7. | <b>Affaires administratives :</b><br>7.1 Rapport du comité d'audit :<br>7.1.1 Suivi de la gestion des risques du projet Qanuilirpitaa ;<br>7.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$ ; | 13 h 25 | Information<br><br>Information | 40 min       | -État de situation<br>-Document<br><br>-État de situation<br>-Annexe |

| N°         | Sujet  | Heure          | Action      | Temps alloué | Document  |
|------------|--|----------------|-------------|--------------|---|
|            | 7.1.3 Liste des contrats de plus de 500 K\$ ;  |                | Information |              | -État de situation<br>-Annexe                               |
|            | 7.1.4 Système d'information en santé au travail (SISAT) ;  |                | Information |              | -État de situation  |
|            | 7.2 Rapport du comité des ressources humaines ;  |                | Information |              |   |
| <b>8.</b>  | <b>Affaires corporatives :</b>   | <b>14 h 05</b> |             | 20 min       |   |
|            | 8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :  |                | Information |              |   |
|            | 8.1.1 Bilan semestriel – Plan stratégique 2014-2019;   |                | Information |              | -État de situation<br>-Tableau de suivi<br>-Tableau de bord |
|            | 8.1.2 Campus de la santé publique – Projet montréalais de regroupement des forces vives de la santé publique - participation de l'Institut;                                    |                | Décision    |              | -État de situation  |
|            | 8.1.3 Appréciation et retour sur la formation sur la gestion des risques offerte le 4 octobre 2017   |                | Information |              | -Formulaire   |
| <b>9.</b>  | <b>Période de questions ;</b>  | <b>14 h 25</b> |             |              |   |
| <b>10.</b> | <b>Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;</b>   |                |             | 5 min        | -Comptes rendus   |
| <b>11.</b> | <b>Divers ;</b>  |                |             |              |   |
| <b>12.</b> | <b>Échanges à huis clos :</b>  | <b>14 h 30</b> |             | 30 min       |   |
|            | 12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;  |                |             |              |   |
|            | 12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ; |                |             |              |   |
| <b>13.</b> | <b>Prochaine séance – 7 février 2018 à Québec;</b>   |                |             |              |   |
| <b>14.</b> | <b>Levée de la séance.</b>   |                |             |              |   |

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT SIXIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**Mercredi, le 13 décembre 2017, à 12 h 15**

**au**

**190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**et par visioconférence au**

**945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**Membres présents :** Horacio Arruda (par téléphone)  
Nathalie Boisvert  
Nicole Damestoy  
François Desbiens (par visioconférence)  
Pierre Fournier  
Jérôme Di Giovanni  
Sylvia Kairouz  
Carole Larouche  
Denis Marion  
Céline Plamondon

**Membres absents:** Bélanger, Sonia  
Bourgeois, Annie  
Goyer, Éric  
Lalonde, Carole

**Secrétaire du conseil :** Julie Gauthier, secrétaire générale

**Invités :** Aubé, Denise  
Bastien, Natalys  
Bernier, Claude  
Morin, Réal  
Souffez, Karine  
Tremblay, Luc

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, déclare la séance ouverte. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Fournier, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche.

Afin de permettre la présence des invités pour les points qui les concernent, l'horaire de traitement des points de l'ordre du jour est modifié.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré pour la présente séance. M. Pierre Fournier souligne que son organisation d'appartenance, l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM), est l'un des partenaires du projet montréalais de construction d'un Campus de la santé publique. Ce sujet, traité au point 8.1.2 de l'ordre du jour, porte sur une recommandation au conseil d'administration qui n'engage pas l'Institut outre le fait de lui permettre de contribuer aux analyses préalables au projet de regroupement. Il n'existe donc aucun enjeu découlant de cette situation rapportée par M. Fournier.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2017 est adopté à l'unanimité sans aucune correction, sur proposition de M. Jérôme Di Giovanni, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2017

- *Processus de nomination des membres du C.A.*

Une récente directive en provenance du ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux emplois supérieurs) prévoit l'ajout de nouveaux formulaires que doivent remplir les candidats et les candidates. Les dossiers de candidature seront donc transmis au cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie dès la réception de ces formulaires complétés, d'ici la fin décembre.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La présidente-directrice générale fait état des principaux dossiers qui ont eu cours à l'Institut depuis la dernière séance ordinaire du conseil :

- *Suivi de la transformation de la gouverne*

Deux rencontres ont eu lieu avec les gestionnaires, en assemblée des cadres, cet automne en soutien à l'appropriation des rôles et responsabilités en lien avec le nouveau modèle de gestion axé sur l'amélioration continue. Il y a été question, entre autres, des niveaux de gestion stratégique, tactique et opérationnelle dans

l'organisation, de même qu'un atelier de coaching a été offert à l'ensemble des gestionnaires. Le plan d'organisation administratif, élément important du nouveau modèle de gestion en cours d'implantation, sera déposé au conseil à la séance ordinaire de mai 2018.

Des consultations sont en cours auprès des gestionnaires concernant le processus d'assurance qualité des avis scientifiques produits par l'INSPQ. Enfin, une rencontre du comité de direction, le 12 décembre 2017, a permis de faire le tour de tous les chantiers organisationnels amorcés ou planifiés au cours de la prochaine année afin de s'assurer d'une capacité suffisante compte tenu du nombre important de projets à réaliser. Cette rencontre a permis d'identifier les chantiers prioritaires et d'élaborer un calendrier organisationnel pour guider les travaux du comité de direction, d'ici juin 2018. Cette approche de mise en priorité vise à assurer la durabilité des changements opérés dans le cadre de la transformation organisationnelle en cours en misant sur l'appropriation graduelle par tous les acteurs concernés.

- *Ressources humaines (négociations des conventions collectives)*

Le 1<sup>er</sup> décembre 2017 avait lieu la signature des conventions collectives des techniciens de laboratoire du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) et du personnel de soutien administratif des trois unités d'accréditations du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Du côté des professionnels affiliés à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), les négociations se poursuivent avec ceux du LSPQ où 25 employés ont voté contre la proposition d'offre patronale soumise à l'été 2017. Les professionnels des sites de Wolfe et de Crémazie ont, quant à eux, voté en faveur de la proposition. Puisque la négociation portait sur une entente de principe conjointe aux deux unités d'accréditation, devant le rejet de l'offre par les membres du LSPQ, il devenait juridiquement impossible d'autoriser la signature d'une seule convention. L'Institut a dû obtenir l'autorisation préalable du Secrétariat du Conseil du trésor pour procéder à la signature de la convention pour les professionnels des sites de Wolfe et Crémazie, évitant une grève qui avait été annoncée pendant les Journées annuelles de santé publique.

Quant aux professionnels du LSPQ, les négociations se poursuivront devant le conciliateur déjà nommé au dossier. Ces professionnels demandent la reconnaissance d'un titre d'emploi existant dans le réseau et plus rémunérateur que ce qui est offert actuellement à l'INSPQ. La PDG souligne que le climat de travail est satisfaisant et respectueux. En cas de grève, éventualité pour laquelle un avis de sept jours est requis à l'employeur, un plan sera établi pour assurer les services essentiels.

- *Finances et ressources informationnelles*

Concernant le dossier du Système de gestion de l'information de laboratoire (SGIL) au LSPQ, les rencontres avec la compagnie Abbott se poursuivent et le fournisseur prévoit être en mesure de régler le problème de lenteur du système d'ici la fin mars 2018. Des améliorations ont été notées depuis l'ajout de ressources, par Abbott, et les travaux se déroulent en respect des échéanciers et des livrables convenus. La transmission des résultats de laboratoire s'effectue

avec satisfaction, mais des ressources et du temps supplémentaires ont été ajoutés pour pallier aux lenteurs du système. L'Institut bénéficie toujours du soutien de la Direction générale des technologies de l'information (DGTI), notamment, en participant aux rencontres de l'INSPQ avec le fournisseur aux deux semaines.

En ce qui a trait aux travaux reliés au SI-PQDCS (Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein), un dépassement des coûts est à prévoir. Un audit externe sera réalisé à la demande de la DGTI. Un appel d'offres public est en cours afin de sélectionner un auditeur indépendant; les résultats de cette démarche devraient être connus d'ici la fin de l'année 2017.

- *Scientifique*

Dans le contexte gouvernemental de préparation de la future politique bioalimentaire québécoise, l'Institut a publié un avis constituant, pour l'essentiel, une mise à jour d'un mémoire produit en 2011. Cet avis a été partagé avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) à l'occasion du Sommet de l'alimentation qui s'est tenu en novembre 2017.

L'Institut a été invité à participer aux consultations particulières sur le projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière. Cette activité aura lieu le 17 janvier 2018. Un mémoire sera présenté.

Le soutien de l'INSPQ a été sollicité par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) à la suite de la motion présentée à l'Assemblée nationale le 26 octobre 2017, demandant au Directeur national de santé publique de se pencher sur les cas d'intoxications à la suite de la consommation de boissons à forte teneur en sucre et alcool, notamment chez les jeunes. Le dépôt d'un plan de travail est prévu à la mi-janvier 2018.

- Journées annuelles de santé publique – 5 et 6 décembre 2017

Encore une fois, cette année, on note une très belle participation, des thèmes très variés et appréciés des participants.

- *Entente-cadre 2018-2021*

La PDG a sensibilisé le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Michel Fontaine, à la situation de non-indexation de la dernière entente-cadre signée avec le MSSS, une situation qui engendre pour l'Institut un manque à gagner estimé à une hauteur de 750 000 \$.

- *Bureau du coroner*

Comme prévu, l'Institut a signé aujourd'hui, le 13 décembre 2017, l'entente de transition convenue avec le Bureau du coroner (BCQ). Par ailleurs, les collaborations avec le BCQ se poursuivent parallèlement, notamment dans le cadre de la participation de l'Institut aux travaux du comité d'examen sur les décès associés à la violence conjugale, comité mis sur pied par le ministre de la Sécurité

publique. Ce type de collaboration illustre la qualité des relations entretenues avec cet organisme.

- *Association de santé publique du Québec*

La participation de l'Institut, le 16 novembre 2017, à un atelier de réflexion en soutien à la planification stratégique de l'Association en compagnie d'autres partenaires, est soulignée.

- *Formation*

La PDG a participé, le 19 octobre 2017, à une séance de formation et d'échanges sur la gestion des risques à l'occasion d'une activité organisée par le ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux emplois supérieurs) à l'intention des dirigeants et dirigeantes d'organismes gouvernementaux.

Une formation a été offerte aux gestionnaires de l'Institut, à l'automne 2017, sur la santé psychologique au travail.

## **5.1 Offre d'évaluation externe à l'IANPHI – Rapport de mission**

La PDG a participé, à la demande de l'IANPHI (International Association of National Public Health Institutes), à une évaluation par les pairs visant à identifier des recommandations dans le cadre du renouvellement de leur planification stratégique quinquennale de Public Health Wales. Le rapport de mission a été joint aux documents du conseil.

Les objectifs visés par la PDG étaient de prendre connaissance de la méthodologie et des outils d'audit externe développés par IANPHI et d'entrevoir la perspective de les mettre à profit dans le contexte de l'INSPQ. Cette participation a aussi permis de créer des liens avec des instituts de santé publique situés en Europe en vue d'échanges scientifiques et de partage d'expertises futurs.

Dans la foulée de cette réflexion en vue de la prochaine planification stratégique de l'INSPQ, et face aux limites d'une évaluation externe par des pairs provenant de juridictions si différentes que cela limite la pertinence de leurs remarques, des membres du conseil soulignent que certaines institutions se dotent de comités aviseurs internationaux qui examinent les questions stratégiques en continu.

Tous soulignent l'importance d'un regard externe pour identifier les points à améliorer. La planification des travaux en vue de la planification stratégique 2019-2022 sera soumise au conseil d'administration en mars 2018.

## **6. AFFAIRES SCIENTIFIQUES**

### **6.1 Présentation scientifique – Forum délibératif sur la santé cognitive**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M. Réal Morin et M<sup>me</sup> Denise Aubé, tous deux médecins spécialistes en santé publique et médecine préventive, et M<sup>me</sup> Karine Souffez, professionnelle spécialisée en transfert des connaissances, venus présenter ce dossier. Un état de situation, une présentation

ainsi qu'une affiche promotionnelle ont été remis à chacun des membres du conseil avant la séance.

M. Réal Morin souligne le positionnement important, en 2018, de la préoccupation de la santé cognitive chez l'individu vieillissant. Cette dimension de la santé sera dorénavant vue comme cible pour vieillir en santé. À la suite d'une consultation menée auprès d'un groupe formé de différents intervenants du milieu de la santé en 2016, et tenant compte de leur intérêt pour ce domaine de la santé, la tenue d'un forum délibératif a été priorisée, lequel aura lieu au printemps 2018 avec la participation d'une cinquantaine d'intervenants en provenance des milieux scientifique et communautaire, répondant ainsi à notre mission de transfert de connaissances. L'organisation de cet événement sera sous la responsabilité de l'Institut. Ce sujet sera également à la programmation des Journées annuelles de santé publique prévues en 2018. D'autres pays, dont les États-Unis, ont déjà emboîté le pas en ce domaine il y a plusieurs années.

Ce dossier s'inscrit dans la planification stratégique de l'Institut sous l'Axe 1.1 « Partager une veille stratégique ».

## **7. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **7.1 Rapport du comité d'audit**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, pour la section des affaires administratives.

M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit fait rapport des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité d'audit tenue le 30 novembre 2017, dont les projets en technologies de l'information, la situation financière de l'Institut, anticipant un surplus de 2,0 M\$ d'ici le 31 mars 2018, les contrats de service de plus de 25 000 \$ et de plus de 500 000 \$, les couvertures d'assurance en cas de cyberattaque et les sommes prévisionnelles pour les renouvellements des conventions collectives. Une période de discussion à huis clos a eu lieu en fin de rencontre.

#### **7.1.1 Suivi de la gestion des risques du projet Qanuilirpitaa**

Un état de situation ainsi qu'un document plus détaillé du projet financier ont été remis aux membres avant la séance. M. Bernier rappelle que ce projet dispose d'un montage financier de 9 M\$ en provenance de la Régie régionale du Nunavik. De cette somme, 2 M\$ ont été engagés jusqu'à maintenant pour la préparation et la collecte sur le terrain, sommes pour lesquelles l'Institut a reçu les versements. Ces étapes terminées, le risque financier est maintenant estimé à un niveau modéré. La phase suivante en sera une d'analyse des données colligées et de rédaction des différents rapports, des étapes moins risquées que celle de la collecte elle-même.

### **7.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$**

En conformité avec l'article 18 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, autorisés par la PDG est soumise aux membres du conseil pour information à chaque séance. Les membres ont reçu, préalablement à la séance, un état de situation et une copie de la liste déposée. Celle-ci couvre la période du 9 septembre 2017 au 22 novembre 2017. M. Bernier souligne qu'aucune particularité ne ressort de la liste des contrats octroyés au cours de cette période.

### **7.1.3 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, un état de situation et une copie de la liste des contrats de plus de 500 000 \$ à autoriser. M. Claude Bernier souligne que les contrats à autoriser concernent des postes professionnels en technologie de l'information pour le dossier SI-PMI. Les processus standards d'appel d'offres public ont été suivis. Trois profils étaient recherchés, toutefois, aucun soumissionnaire ne s'est manifesté pour le profil de conseiller en architecture logiciel. Les deux autres appels d'offres concernent des postes d'analyste développeur pour lesquels l'Institut a obtenu des soumissions de trois soumissionnaires, desquels deux se sont classés. Ces deux contrats attendus totalisent 514 080\$.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité la signature des contrats discutés.**

### **7.1.4 Système d'information en santé au travail (SISAT)**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille, au téléphone, M. Luc Tremblay, directeur des technologies de l'information pour ce point.

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, un état de situation de ce dossier. La PDG présente brièvement les éléments de la situation actuelle du Système d'information en santé au travail (SISAT) et souligne que ce dossier a fait l'objet de discussions au dernier comité d'audit. Une analyse de risques est incluse à la présentation du dossier. La Direction des technologies de l'information (DTI) de l'Institut assure le maintien et l'évolution du système pour les directions de santé publique régionales depuis 2006. Suivant une entente signée en 2015 entre les directions de santé publique et l'Institut, ce dernier s'est vu confier le rôle de gestionnaire opérationnel du système. Une chronologie des événements et de l'évolution conséquente du SISAT est présentée dans l'état de situation.

Bien que plusieurs ajustements aient été apportés au cours des dernières années en réponse aux insatisfactions exprimées, d'autres mécontentements resurgissent depuis deux ans, particulièrement sur le plan de la reddition de comptes financière, notamment par la contestation de la méthode de comptabilisation des heures travaillées par les

professionnels. Or, la solution envisagée par les représentants de la Table de concertation nationale en santé au travail (TCNSAT) se traduirait par une reddition de comptes pointue qui requerrait l'inventaire détaillé de toutes les ressources impliquées, leur temps de travail individuel et leur rémunération au réel.

L'Institut fait présentement face à un risque financier de 840 000 \$ advenant la perte du dossier. Trois options ont été identifiées afin de dénouer cette situation, soit 1) poursuivre la gestion du SISAT avec la reddition de comptes sur la base d'un taux horaire moyen, 2) poursuivre la gestion du système avec une équipe dédiée, permettant une reddition de comptes plus détaillée, telle que souhaitée par les équipes de santé au travail et 3) se retirer de l'entente. Devant cette éventualité, huit professionnels en TI pourraient être affectés à d'autres projets.

Les discussions se poursuivront avec les directeurs de santé publique. Au besoin, des contacts seront faits auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). La PDG assurera un suivi régulier du dossier aux séances du conseil.

## **7.2 Rapport du comité des ressources humaines**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille, M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines pour ce point. Aucun document n'a été déposé.

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 29 novembre 2017. Parmi ces dossiers, notons l'évolution du modèle de gestion de l'organisation, la démarche de formation du personnel d'encadrement, le processus de dotation des postes cadres, la difficulté avec les systèmes SISAT et Système de gestion de l'information de laboratoire (SGIL), la révision du règlement de régie interne pour la section sur le comité des ressources humaines et enfin, le suivi des seuils d'heures travaillées en vertu de la loi 15.

M<sup>me</sup> Bastien informe des démarches entourant les négociations des conventions collectives dont l'essentiel a été présenté dans le rapport de la PDG, au point 5 de l'ordre du jour.

Sur demande d'un membre du conseil, il est convenu que dorénavant, les résultats des indicateurs du tableau de bord des ressources humaines seront déposés aux membres avec le rapport de la PDG.

## **8. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **8.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité le 23 novembre 2017 au cours de laquelle le comité a accueilli M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert parmi ses membres.

Les dossiers discutés ont été la révision du Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'INSPQ, le bilan semestriel du Plan stratégique 2014-2019, le profil de compétences des membres actuels du conseil et des candidats aux postes vacants, le plan de travail du comité, l'appréciation de la formation des membres du 4 octobre 2017 ainsi que l'amélioration de la diffusion de l'information, sur le site Internet de l'Institut, concernant le conseil d'administration.

### **8.1.1 Bilan semestriel – Plan stratégique 2014-2019**

M<sup>me</sup> Nicole Damestoy est invitée à faire part du bilan semestriel du Plan stratégique 2014-2019. Les membres ont reçu préalablement à la séance, un état de situation, un document récapitulatif des actions réalisées et le tableau de bord des résultats au 31 octobre 2017.

Dans l'ensemble, l'avancement des activités est satisfaisant. Parmi les objectifs à surveiller, notons l'objectif 1.1.1 sur la veille stratégique dont la poursuite, d'ici l'échéance du plan stratégique, nécessitera certains ajustements par rapport à ce qui était prévu au moment de l'élaboration du plan. En effet, l'expérience récente de veille stratégique sur un dossier d'actualité (la légalisation du cannabis) a démontré l'importance de revoir les processus afin de mieux tirer parti des efforts investis par les équipes. Par ailleurs, l'échéancier des travaux visant à atteindre l'objectif 3.1.3, sur la réalisation d'un suivi global et intégré des risques et de la performance, a dû être ajusté en fonction du calendrier de projets organisationnels en cours.

Une démarche d'élaboration du prochain plan stratégique sera soumise au comité de gouvernance et d'éthique d'ici mars 2018, puis au conseil d'administration, dans la perspective d'un démarrage des travaux dès le printemps.

### **8.1.2 Campus de la santé publique – Projet montréalais de regroupement des forces vives de la santé publique – participation de l'Institut**

Les membres ont reçu préalablement à la séance un état de situation de ce dossier.

La PDG informe les membres qu'à l'instar du projet de regroupement des équipes en santé publique, santé des populations et en première ligne, à Québec, le D<sup>r</sup> Réjean Hébert, doyen de l'École de santé publique de Montréal, souhaite un tel regroupement qui inclurait l'INSPQ. La PDG a émis l'intention de voir s'y joindre le Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), ce qui amènerait toutefois une augmentation considérable des coûts. Elle souligne la qualité de la mobilisation de tous les partenaires concernés par le projet. M<sup>me</sup> Damestoy souhaite toutefois examiner tous les scénarios à considérer avant toute prise de décision à l'effet de se joindre ou non à un tel regroupement.

À l'unanimité, les membres du conseil donnent leur accord à la participation de l'INSPQ aux analyses préalables de ce projet de regroupement.

Le conseil sera saisi de l'évolution du dossier.

### **8.1.3 Appréciation et retour sur la formation sur la gestion des risques offerte le 4 octobre 2017**

Les membres ont reçu préalablement à la séance, un formulaire d'appréciation de la formation reçue en octobre dernier.

M<sup>me</sup> Gauthier invite les membres à compléter le formulaire d'évaluation et d'appréciation et lui soumettre par retour de courriel. De même, lui faire part des formations à privilégier éventuellement et autres activités futures.

## **9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée.

## **10. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL**

Le compte rendu du comité d'audit du 21 septembre 2017, le compte rendu du comité des ressources humaines du 20 septembre 2017 et les comptes rendus du comité de gouvernance et d'éthique du 18 septembre et du 27 septembre 2017 sont déposés pour information.

## **11. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est discuté.

## **12. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

**12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;**

**12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;**

## **13. PROCHAINE SÉANCE – 7 FÉVRIER 2018 À QUÉBEC**

## **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

  
Line Thibodeau  
Adjointe à la direction  
Secrétariat général  
2018-01-10

Validé par Julie Gauthier, le 24 janvier 2018

# Avis de convocation

## 107<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 7 février 2018**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Lieu : au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

et

au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

**Le repas sera servi à 11 h 30**

- **Wolfe** : salle A3-67
- **Crémazie** : salle RC-03C

### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet  | Heure   | Action      | Temps alloué | Document                            |
|----|--|---------|-------------|--------------|-------------------------------------|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;   | 12 h 15 |             |              | - Ordre du jour                     |
| 2. | Déclaration d'intérêts ;   |         |             |              | -                                   |
| 3. | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2017 ; |         |             | 5 min        | -Procès-verbal                      |
| 4. | Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2017 ;                  |         |             | 5 min        | -                                   |
| 5. | Rapport de la présidente-directrice générale ;                                       | 12 h 25 | Information | 20 min       | -Rapport                            |
| 6. | <b>Affaires administratives :</b>  | 12 h 45 |             |              |                                     |
|    | 6.1 Rapport du comité d'audit :  |         |             | 30 min       |                                     |
|    | 6.1.1 Fonds de démarrage de projets de recherche ;                                   |         | Décision    |              | -État de situation<br>-Résolution   |
|    | 6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$ ;                              |         | Information |              | -État de situation<br>-Annexe       |
|    | 6.2 Rapport du comité des ressources humaines :                                      |         | Information | 15 min       |                                     |
|    | 6.2.1 Présentation des résultats Entreprise en santé ;                               |         | Information | 60 min       | -État de situation<br>-Présentation |

| N°  | Sujet  | Heure   | Action      | Temps alloué | Document  |
|-----|--|---------|-------------|--------------|---|
| 7.  | <b>Affaires corporatives :</b>   | 14 h 30 |             |              |   |
|     | 7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :  |         | Information | 30 min       |   |
|     | 7.1.1 Rapport de la Commission de l'administration publique ;  |         | Information |              | -Lettre CAP<br>-Rapport<br>-Lettre réponse<br>INSPQ |
|     | 7.1.2 Profil de compétences et d'expérience des membres du conseil ;   |         | Décision    |              | -État de situation<br>-Profil                       |
|     | 7.2 Bilan semestriel – Plan d'action de développement durable 2015-2020;   |         | Information | 15 min       | -État de situation<br>-Tableau de bord              |
| 8.  | <b>Affaires scientifiques :</b>  | 15 h 15 |             |              |   |
|     | 8.1 Présentation scientifique DRBST – Pour une maternité sans danger ;   |         | Information | 30 min       | -État de situation                                  |
| 9.  | <b>Période de questions ;</b>  |         |             |              |   |
| 10. | <b>Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;</b>   |         |             | 5 min        | -Comptes rendus                                     |
| 11. | <b>Divers ;</b>  |         |             |              |   |
| 12. | <b>Échanges à huis clos :</b>  | 15 h 50 |             | 30 min       |   |
|     | 12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;  |         |             |              |   |
|     | 12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ; |         |             |              |   |
| 13. | <b>Prochaine séance – 28 mars 2018 à Québec;</b>   |         |             |              |   |
| 14. | <b>Levée de la séance.</b>   |         |             |              |   |

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT SEPTIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**Mercredi, le 7 février 2018, à 12 h 15**

**au**

**945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**et par visioconférence au**

**190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**Membres présents :**

Arruda, Horacio (par téléphone)  
Bourgeois, Annie (par visioconférence)  
Damestoy, Nicole  
Desbiens, François  
Fournier, Pierre (par téléphone) (quitte à 15 h)  
Goyer, Éric (par visioconférence)  
Kairouz, Sylvia (par visioconférence)  
Lalonde, Carole (par téléphone)  
Larouche, Carole (par visioconférence)  
Marion, Denis  
Plamondon, Céline (par visioconférence)

**Membres absents:**

Bélanger, Sonia  
Boisvert, Nathalie  
Di Giovanni, Jérôme

**Secrétaire du conseil :**

Gauthier, Julie, secrétaire générale

**Invités :**

Bastien, Natalys  
Bernier, Claude  
Bureau, Gabrielle D<sup>re</sup>  
Croteau, Agathe D<sup>re</sup>  
Hudson, Patricia  
Poirier, Alain  
Sassine, Marie-Pascale

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

En ouverture de la séance, la présidente-directrice générale (PDG) informe les membres de la présence de D<sup>re</sup> Gabrielle Bureau, médecin résidente finissante en santé publique et médecine préventive, et lui souhaite la bienvenue. D<sup>re</sup> Bureau, qui accompagne M. François Desbiens dans ses activités de gestion, assistera à la séance.

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, déclare la séance ouverte. Il souligne et félicite M<sup>me</sup> Damestoy pour le renouvellement de son mandat à titre de PDG de l'Institut.

Un point portant sur un avis sur les boissons à forte teneur en sucre et en alcool est ajouté au point *Divers*. Suivant cet ajout, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M<sup>me</sup> Annie Bourgeois, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2017

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2017, incluant une correction grammaticale à la page 2, est adopté à l'unanimité sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M. François Desbiens.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 DÉCEMBRE 2017

- *Processus de nomination des membres du C.A.*

Le dossier de candidatures a été transmis le 9 janvier dernier au cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, M<sup>me</sup> Lucie Charlebois.

- *Campus de la santé publique – Projet montréalais de regroupement des forces vives de la santé publique – participation de l'Institut*

La PDG souligne que ce dossier est en processus continu de travail collaboratif avec les autres partenaires. Du côté du regroupement des acteurs de santé publique à Québec, le dossier chemine avec satisfaction. Des visites des locaux actuels seront planifiées pour identifier et évaluer les besoins d'espace.

Les autres éléments de suivi du procès-verbal reviennent dans l'ordre du jour.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La PDG souligne l'absence du document intitulé *Faits saillants*, habituellement déposé à chacune des séances ordinaires du conseil. Une analyse du besoin et de la pertinence de présenter ce document est en cours tenant compte que les membres du conseil reçoivent le bulletin Les Résonances de l'Institut. Il est prévu qu'un retour soit fait auprès du conseil, une fois cette analyse complétée par le Secrétariat général.

- *Rencontres du personnel*

Des rencontres avec le personnel de l'Institut ont été tenues sur les trois sites principaux (Wolfe, Crémazie et LSPQ) à la mi-janvier. Ces rencontres ont permis à la PDG de présenter les dossiers prioritaires retenus par l'organisation pour les six prochains mois, dont le suivi des négociations, de même qu'une présentation sommaire des résultats du sondage Entreprise en santé. Le suivi de ce sondage fait partie des priorités du comité de direction. Parmi les dimensions évaluées, celles sur le niveau de détresse psychologique et de perception de harcèlement psychologique se traduisent à travers des résultats préoccupants. Bien que plusieurs dimensions évaluées soient perçues satisfaisantes (habitudes de vie, mesures de conciliation travail-vie personnelle, environnement), d'autres indiquent l'importance d'agir au niveau des pratiques de gestion, notamment en ce qui concerne la charge de travail. Une présentation détaillée des résultats du sondage est prévue à l'ordre du jour.

- *Entente-cadre*

Les discussions avec le ministère de la Santé et des Services sociaux entourant le renouvellement de l'entente-cadre venant à échéance le 31 mars 2018, se poursuivent. C'est un sujet qui a, par ailleurs, été abordé par la PDG en rencontre statutaire avec le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux.

- *Ressources humaines*

Deux accréditations syndicales sont toujours en négociations, soit l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) du Centre de toxicologie du Québec (CTQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représentant les professionnels du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ). Pour cette dernière accréditation, l'enjeu principal réside dans la reconnaissance d'un nouveau titre d'emploi qui existe dans le réseau de la santé et des services sociaux et la rémunération afférente. Devant l'absence d'entente, une liste des services essentiels a été déposée. Les deux parties doivent reprendre la conciliation le 8 février prochain.

- *Système de gestion de l'information de laboratoire (SGIL) au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ)*

La PDG informe les membres de l'absence, pour raison de santé, de M. Luc Tremblay, directeur des technologies de l'information. M. Sylvain Mercier, chef de service, Conception et intégration des systèmes à la Direction des technologies de l'information (DTI), assure l'intérim pendant cette période.

Concernant les problèmes liés au SGIL, les travaux progressent convenablement. Une autre réunion s'est tenue récemment avec le fournisseur Abbott, lequel reconnaît une part de responsabilités dans la défaillance du système.

- *Système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SI-PQDCS)*

Nous avons appris que l'audit recommandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pourrait ne pas avoir lieu. Toutefois, la PDG informe qu'elle souhaite la tenue d'un tel audit afin de clarifier l'état des lieux, prendre connaissance de nos faiblesses et ainsi, identifier des solutions pour apporter les corrections nécessaires. Des démarches seront effectuées en ce sens.

- *Scientifique*

L'Institut a présenté un mémoire, le 17 janvier 2018, dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi no 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière. De plus, un mémoire est en préparation sur les modifications anticipées au Code de la sécurité routière et sera présenté le 13 février 2018 à la Commission des transports et de l'environnement.

- *Agence de la santé publique du Canada*

La PDG, accompagnée de quelques directeurs, a eu l'occasion de rencontrer D<sup>re</sup> Theresa Tam, administratrice en chef de la santé publique du Canada, le 12 janvier 2018 à Montréal. Des échanges sur une collaboration possible entre les deux organisations ont permis de noter l'intérêt de D<sup>re</sup> Tam envers, notamment, le Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS) de l'INSPQ. L'Institut lui adressera une invitation à visiter le Laboratoire de santé publique (LSPQ), en marge du congrès de l'Association canadienne de santé publique qui se tiendra à Montréal en mai prochain.

- *Département de santé publique du CHU de Québec-Université Laval*

Nomination par le conseil d'administration du CHU de Québec-Université Laval, le 6 février 2018, de D<sup>r</sup> Marc Rhains, à titre de chef de Département de santé publique de cet établissement. Celui-ci succède à D<sup>r</sup> Patrick Lavallois qui occupait cette fonction depuis plusieurs années.

## 6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

### 6.1 Rapport du comité d'audit

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative, pour la section des affaires administratives de l'ordre du jour.

M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit, fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 25 janvier 2018 où tous les

membres du comité étaient présents. Parmi ces dossiers, notons, que les résultats financiers de l'Institut démontrent un surplus anticipé de 2,2 M\$ au 31 mars 2018. Ce surplus projeté est réparti à raison de 1,46 M\$ pour les activités régulières et 740 000 \$ pour les projets spéciaux.

Il a également été question de la problématique du SGIL au LSPQ, du processus budgétaire et de la relance du Fonds de démarrage des projets de recherche, projet pour lequel le comité d'audit fait une recommandation favorable et fera l'objet d'une décision au cours de la présente séance.

#### **6.1.1 Fonds de démarrage de projets de recherche**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, un état de situation et un projet de résolution pour ce point.

M. Claude Bernier informe les membres que le Fonds de démarrage de projets de recherche a été mis en place en 2011 afin de soutenir les chercheurs dans les démarches préalables visant l'obtention de subventions de recherche auprès des organismes subventionnaires. Il s'agissait d'une mesure pour favoriser la recherche au sein de l'organisation. En raison des compressions budgétaires connues au cours des dernières années, aucun concours n'a été tenu depuis 2014.

Lors des concours entre 2011 et 2014, treize demandes de subventions ont pu être soumises par les chercheurs. De ce nombre, cinq projets de recherche ont été subventionnés, avec un retour sur l'investissement estimé à 26,90 \$ par dollar investi. Suivant le succès de ces concours, la direction s'adresse au conseil pour demander l'autorisation d'utiliser une somme de 60 000 \$, provenant des excédents affectés cumulés afin de relancer le Fonds de démarrage de projets de recherche, ce qui permettra de lancer deux concours à l'interne.

**Sur proposition dûment formulée par M. Éric Goyer, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, la résolution numéro 2018-02-07/01 portant sur l'utilisation de l'excédent cumulatif affecté pour la relance du Fonds de démarrage des projets de recherche est adoptée à l'unanimité.**

#### **RÉSOLUTION #2018-02-07/01**

##### **Utilisation de l'excédent cumulatif affecté pour la relance du Fonds de démarrage des projets de recherche**

**ATTENDU** l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005 ;

**ATTENDU** qu'une première affectation de 50 000 \$ pour le fonds de démarrage des projets de recherche a été autorisée par le

conseil d'administration lors de la séance du 24 novembre 2010 ;

**ATTENDU** qu'une deuxième affectation de 25 000 \$ pour le Fonds de démarrage des projets de recherche a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 4 décembre 2012 ;

**ATTENDU** qu'une troisième affectation de 25 000 \$ pour le Fonds de démarrage des projets de recherche a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 22 mai 2013 ;

**ATTENDU** qu'une quatrième affectation de 11 300 \$ pour le Fonds de démarrage des projets de recherche a été autorisée par le conseil d'administration lors de la séance du 10 décembre 2014 ;

**ATTENDU** la volonté de l'Institut de relancer les activités du Fonds de démarrage des projets de recherche ;

**ATTENDU** qu'il demeure, au 6 janvier 2018, un solde de l'excédent affecté « Projet scientifique #2, optimisation et planification stratégique » au montant de 1 164 300 \$.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

- D'autoriser l'utilisation d'une somme de 60 000 \$ provenant de l'excédent affecté « Projet scientifique #2, optimisation et planification stratégique » pour relancer le Fonds de démarrage des projets de recherche.

### 6.1.2 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie de l'état de situation et de la liste des contrats octroyés pour la période du 23 novembre 2017 au 12 janvier 2018.

M. Bernier informe les membres de deux contrats octroyés à la Direction des technologies de l'information pour des services professionnels liés au projet du Système d'information pour la protection en maladies infectieuses (SI-PMI). Un troisième contrat concerne le recours à des services professionnels pour le remplacement temporaire du poste de directeur à la Direction du développement des individus et des communautés (DDIC) et ce, de façon intérimaire. L'affichage de ce poste de direction aura lieu au cours des prochains mois.

## 6.2 Rapport du comité des ressources humaines

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, pour les points 6.2 et 6.2.1 de l'ordre du jour.

M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, fait état des points discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 24 janvier 2018. Les dossiers discutés ont été l'évolution du nouveau modèle de gestion, les rencontres du personnel, la problématique du SGIL au LSPQ, l'intérim au poste de direction à la DTI, les résultats du sondage Entreprise en santé, le plan de travail du comité et les résultats des indicateurs de performance en ressources humaines, lesquels sont stables et positifs.

### **6.2.1 Présentation des résultats Entreprise en santé**

Dans le cadre de la démarche Entreprise en santé, un sondage du personnel est prévu tous les 3 ans afin d'ajuster le plan d'action en fonction des besoins énoncés.

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, l'état de situation et un document de présentation des résultats du sondage qui a eu lieu en octobre 2017. M<sup>me</sup> Bastien souligne que le taux de participation au sondage a atteint 77 % pour un total de 472 répondants, comparativement à 71 % lors du dernier sondage réalisé en 2014. M<sup>me</sup> Bastien a passé en revue l'ensemble des résultats du sondage avec les membres du conseil. Celle-ci précise que les résultats sont en comparaison avec l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC).

Le comité de direction est préoccupé par les résultats obtenus à ce dernier sondage lesquels, bien que relativement similaires à ceux du sondage de 2014, démontrent une détérioration au niveau, particulièrement, de la sphère *Pratiques de gestion et organisation du travail*.

On note une détérioration des résultats au plan de la détresse psychologique, affichant un taux de 36 %, de même que 20 % des répondants qui perçoivent subir du harcèlement psychologique.

Quant à la charge de travail, celle-ci demeure élevée, affichant un taux de 36 %. Sur cet élément, l'organisation entend s'assurer de faire l'évaluation plus systématique de la capacité et des efforts comme étape préalable à l'acceptation de nouveaux projets organisationnels. Enfin, on note que 42 % des répondants ont une faible reconnaissance au travail.

Le comité de direction s'est montré préoccupé par ces résultats et fera de ce dossier une priorité au cours des six prochains mois. Un plan d'action sera adopté au comité de direction et présenté au conseil d'administration.

Les résultats en matière de harcèlement psychologique sont préoccupants. Ils ne peuvent être comparés à ceux du précédent sondage pour des questions méthodologiques. Bien que globalement, la proportion de répondants qui perçoivent du harcèlement est moindre que dans des organisations similaires, nous sommes inquiets de sa dispersion dans toutes les directions de l'INSPQ et de la source principale qui est identifiée comme provenant des collègues. Tout en réitérant nos valeurs organisationnelles et la « tolérance zéro », la Direction des ressources

humaines s'assurera de mieux outiller le personnel face à cette mesure, notamment en donnant une meilleure visibilité à la Politique de promotion de la civilité, de prévention et de traitement du harcèlement et de la violence en milieu de travail. Un plan d'action spécifique sera déposé pour aborder cette dimension qui touche la civilité et la reconnaissance au quotidien.

Par ailleurs, il importe que chaque direction puisse tenir une réunion avec son personnel afin d'assurer une présentation des résultats du sondage à cette échelle dans la perspective de mobiliser les équipes autour des actions qui seraient à mettre en place. La Direction des ressources humaines offre son soutien à tous les gestionnaires dans cet exercice.

Les membres du conseil expriment, au même titre que la direction, leur préoccupation par rapport aux résultats du sondage, notamment sous l'angle de la charge de travail et du harcèlement psychologique. Des questions d'ordre méthodologique sont posées. Les détails demandés seront transmis aux membres après vérification auprès des responsables du sondage.

## **7. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

Le vice-président du conseil et président du comité de gouvernance et d'éthique M. Denis Marion, fait état des dossiers étudiés lors de la dernière réunion du comité tenue le 25 janvier 2018. En suivi du plan de travail 2017-2018, les membres du comité ont discuté d'une proposition de profil de compétences et d'expérience des membres du conseil d'administration. Ils ont également discuté de la préparation des séances du conseil dont l'ordre du jour sera dorénavant partagé avec les membres du comité afin de valider les temps de discussion anticipés pour chaque sujet, avant sa transmission aux membres du conseil. Il est proposé de revoir l'ordonnancement des points à l'ordre du jour afin que les présentations scientifiques puissent avoir lieu après le point portant sur les affaires corporatives. Ce changement vise à faciliter le déroulement des séances en déplaçant ces présentations davantage vers la fin qu'au début des séances. Les membres du conseil sont en accord avec cette proposition.

Enfin, une séance de travail réunissant les membres du comité de gouvernance et d'éthique aura lieu le 28 février 2018 afin d'amorcer les réflexions entourant le prochain exercice de planification stratégique de l'Institut.

#### **7.1.1 Rapport de la Commission de l'administration publique**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, le rapport complet de la Commission déposé à l'Assemblée nationale, la correspondance du président de la Commission à la PDG ainsi que la réponse de l'Institut.

La PDG rappelle que la Commission a pour mandat, notamment, d'examiner les rapports annuels de gestion des organismes soumis annuellement à

l'Assemblée nationale. Le Rapport annuel de gestion de l'INSPQ a fait l'objet d'un tel examen. Les commentaires ont porté, principalement, sur l'atteinte des objectifs et l'identification possible de cibles intermédiaires dans le plan stratégique. La Commission a également questionné la variation, au fil des ans, de la proportion du personnel affecté à la mission scientifique par rapport au soutien administratif.

En conclusion, la PDG souligne que les commentaires de la Commission sont pertinents et qu'ils permettront d'alimenter les réflexions entourant la planification stratégique de l'Institut, entre autres, sous l'angle de la possibilité d'introduire des cibles intermédiaires dans un prochain plan.

### **7.1.2 Profil de compétences et d'expérience des membres du conseil d'administration**

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie de l'état de situation et du projet de profil de compétences et d'expérience des membres du conseil.

M<sup>me</sup> Julie Gauthier, secrétaire du comité de gouvernance et d'éthique, présente les travaux et réflexions entourant l'élaboration du profil proposé.

**Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, le profil de compétences et d'expérience des membres du conseil est adopté à l'unanimité.**

## **7.2 Bilan semestriel – Plan d'action de développement durable 2015-2020**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille, M. Alain Poirier, vice-président à la valorisation scientifique et aux communications (VPVSC) et officier de développement durable au sein de l'organisation.

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie de l'état de situation et du tableau de bord des indicateurs du Plan d'action de développement durable 2015-2020 présentant les résultats au 30 novembre 2017. Douze mesures figurent au plan d'action qui découle de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. L'objectif de chacune d'entre elles est d'intégrer les principes du développement durable dans notre travail et nos actions. De ces mesures, une seule n'est pas réalisée, soit l'intégration de la prise en compte des principes de développement durable à la démarche Qualité, comme il est prévu au Plan stratégique 2014-2019. Des actions seront réalisées afin d'atteindre la cible fixée.

En conclusion, les membres reçoivent avec satisfaction le bilan présenté et soulignent l'envergure de la thématique du développement durable qui concerne l'Institut dans sa globalité.

## 8. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

### 8.1 Présentation scientifique DRBST – Pour une maternité sans danger

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille, M<sup>me</sup> Patricia Hudson, directrice de la Direction des risques biologiques et de la santé au travail, D<sup>e</sup> Agathe Croteau, médecin spécialiste en santé au travail et M<sup>me</sup> Marie-Pascale Sassine, chef d'unité scientifique à l'unité Santé au travail.

Les membres ont reçu, préalablement à la séance, copie de l'état de situation. Une présentation leur est déposée séance tenante et sera rendue disponible dans l'Extranet du conseil.

Mis en place en 1981, le programme *Pour une maternité sans danger* (PMSD) vise à protéger la santé de la travailleuse enceinte et de son enfant à naître ou allaité en maintenant la travailleuse dans un emploi exempt de risques pour sa santé. Le Groupe scientifique maternité et travail, sous la responsabilité de l'Institut, propose l'élaboration de guides nationaux de pratique professionnelle afin d'outiller les médecins désignés au PMSD. Ces guides sont définis selon les données probantes mais également, en tenant compte des parties prenantes, dont les médecins désignés.

Cette présentation permet d'illustrer, au bénéfice des membres du conseil d'administration, le travail de l'Institut en soutien à l'optimisation des pratiques de santé publique des acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, et ce, à travers un projet pilote relatif à l'exposition professionnelle au cytomégalovirus en milieu de garde.

## 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est formulée.

## 10. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL

Le compte rendu du comité d'audit du 4 décembre 2017, le compte rendu du comité des ressources humaines du 29 novembre 2017 et le compte rendu du comité de gouvernance et d'éthique du 23 novembre 2017 sont déposés pour information.

## 11. DIVERS

### 11.1 Avis sur les boissons à forte teneur en sucre et en alcool

M. Horacio Arruda tient à souligner l'excellent travail réalisé par l'Institut, et à l'intérieur d'un court délai, dans la production récente d'un avis demandé par le ministère de la Santé et des Services sociaux sur les boissons à forte teneur en sucre et en alcool. La PDG en fera part à D<sup>r</sup> Réal Morin, responsable de la production de cet avis, et à son équipe.

**12. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

**12.1** Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;

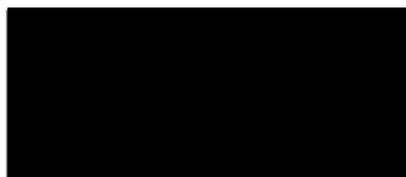
**12.2** Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;

**13. PROCHAINE SÉANCE – 28 MARS 2018 À QUÉBEC**

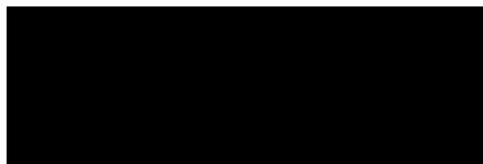
La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le mercredi 28 mars 2018 à Québec.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 16 h 15, l'ordre du jour étant épuisé.



Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale de  
l'Institut national de santé publique du Québec



Julie Gauthier  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 16 février 2018

Préparé par Line Thibodeau  
Adjointe à la direction  
Secrétariat général

# Avis de convocation

## 108<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 28 mars 2018**

Heure : 12 h 15 à 17 h

Lieu : au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec

et

au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

**Le repas sera servi à 11 h 30**

- **Wolfe** : salle A3-67
- **Crémazie** : salle RC-03C

### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet   | Heure   | Action      | Temps alloué | Document   |
|----|---|---------|-------------|--------------|--|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;  | 12 h 15 |             |              | - Ordre du jour  |
| 2. | Déclaration d'intérêts ;  |         |             |              | -  |
| 3. | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018 ;  |         |             | 5 min        | -Procès-verbal   |
| 4. | Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018 ;   |         |             | 5 min        | -  |
| 5. | Rapport de la présidente-directrice générale ;  | 12 h 25 | Information | 20 min       | -Rapport<br>-Faits saillants   |
| 6. | <b>Affaires administratives :</b>   |         |             |              |  |
|    | 6.1 Rapport du comité d'audit :   | 12 h 45 |             | 20 min       |  |
|    | 6.1.1 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$ ;   |         | Information |              | -État de situation<br>-Annexe  |
|    | 6.2 Dépôt de la Programmation des activités en ressources informationnelles (PARI) et de la Planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI) ; |         | Information | 15 min       | -État de situation<br>-Sommaire exécutif<br>-PARI 2018-2019<br>-PTPARI 2019-2022 |
|    | 6.3 Rapport du comité des ressources humaines   | 13 h 20 | Information | 15 min       | -Indicateurs   |

| N°  | Sujet   | Heure  | Action  | Temps alloué  | Document  |
|-----|---|--|---|---|---|
| 7.  | <b>Affaires corporatives :</b><br>7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :<br>7.1.1 Révision du Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'INSPQ ;<br>7.1.2 Projet de politique de gestion intégrée des risques ;<br>7.1.3 Suivi du plan de travail 2017-2018 du CGE et perspectives 2018-2019 ;<br>7.1.4 Prochain exercice de planification stratégique ;<br>7.2 Nomination du Dr Marc Rhainds à titre de signataire autorisé à la RAMQ ;<br>7.3 Plan de gestion environnementale organisationnel (PGEO) ; | 13 h 35<br><br><br><br><br><br><br><br><br><br>14 h 50 | Information<br><br>Décision<br><br>Décision<br><br>Information<br><br>Information<br><br>Décision<br><br>Décision | 10 min<br><br>20 min<br><br>20 min<br><br>10 min<br><br>15 min<br><br>5 min<br><br>10 min | -Etat de situation<br><br>-État de situation<br>-Révision du Règlement<br><br>-État de situation<br>-Projet de politique<br>-Bilan<br><br>-État de situation<br>-Plan de travail<br><br>-Plan de démarche<br>-Etat de situation<br><br>-Résolution<br><br>-PGEO<br>-Etat de situation |
| 8.  | <b>Affaires scientifiques :</b><br>8.1 Présentation des activités du Centre de toxicologie du Québec ;  | 15 h 05  | Information   | 30 min  |   |
| 9.  | <b>Période de questions ;</b>   |  |   |   |   |
| 10. | <b>Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;</b>  | 15 h 35  |   | 5 min   | -Comptes rendus (2)   |
| 11. | <b>Divers ;</b>   |  |   |   |   |
| 12. | <b>Échanges à huis clos :</b><br>12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;<br>12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale ;<br>12.2.1 Bilan des attentes 2017-2018 de la PDG et attentes signifiées 2018-2019 ;  | 15 h 40  | Discussion<br><br>Discussion<br><br>Discussion  | 40 min  | -Bilan 2017-2018 (2 doc.)<br>-Attentes 2018-2019  |
| 13. | <b>Prochaine séance – 16 mai 2018 à Québec;</b>   |  |   |   |   |
| 14. | <b>Levée de la séance.</b>  |  |   |   |   |

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT HUITIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Mercredi, le 28 mars 2018, à 12 h 15**

**au**

**945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**et par visioconférence au**

**190, boulevard Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**Membres présents :**

Bélangier, Sonia (par visioconférence)  
Boisvert, Nathalie (par téléphone)  
Damestoy, Nicole  
Desbiens, François  
Di Giovanni, Jérôme (par visioconférence)  
Fournier, Pierre (par visioconférence)  
Goyer, Éric (par visioconférence)  
Lalonde, Carole (par téléphone)  
Larouche, Carole (par visioconférence)  
Marion, Denis

**Membres absents:**

Arruda, Horacio  
Bourgeois, Annie  
Kairouz, Sylvia  
Plamondon, Céline

**Secrétaire du conseil :**

Gauthier, Julie, secrétaire générale

**Invités :**

Bernier, Claude  
Bolduc, Daniel  
Deger, Leylâ  
Fleury, Normand  
Leblanc, Alain  
Poirier, Alain  
Tremblay, Luc

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, procède à l'ouverture de la séance, à 12 h 15, et souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M. Pierre Fournier, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018 est adopté à l'unanimité sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M. Pierre Fournier.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2018

Plusieurs suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2018 figurent parmi les sujets inscrits à l'ordre du jour de la présente rencontre.

- *Page 3, Point 5 – Rapport de la présidente-directrice générale – Entente-cadre*

M. Michel Fontaine, sous-ministre, a confirmé l'attribution d'une indexation annuelle équivalente à celle attribuée au réseau pour la prochaine entente-cadre 2018-2021 à conclure entre l'INSPQ et le ministère.

*Système de gestion de l'information de laboratoire (SGIL) au LSPQ :*

Ce sujet revient dans le rapport de la présidente-directrice générale transmis aux membres avant la séance.

- *Page 10, Point 11.1 – Avis sur les boissons à forte teneur en sucre et en alcool*

À la demande du Directeur national de santé publique, un avis a été préparé par le D<sup>r</sup> Réal Morin et les membres de son équipe concernant les boissons à forte teneur en sucre et en alcool. La PDG informe les membres que ce document a été déposé au cabinet de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, en suivi d'une motion adoptée par l'Assemblée nationale du Québec.

La diffusion de cet avis, le 13 mars 2018, a connu une portée médiatique intéressante, faisant ressortir le phénomène préoccupant de la consommation d'alcool chez les jeunes et les risques encourus par la mise en marché du produit visé. Plusieurs recommandations de l'INSPQ ont été reçues positivement. D'ailleurs, l'Institut a été invité à participer à la Commission des institutions, le 17 avril 2018, dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 170, *Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques*.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Tel que précisé lors de la dernière séance, la PDG rappelle qu'il avait été convenu de procéder à l'analyse du besoin et de la pertinence de produire le document intitulé *Faits saillants* traitant des grands thèmes liés aux mandats de l'INSPQ. Cette analyse est en cours.

Pour la présente séance, les membres ont reçu un nouveau format du document, sous forme de faits saillants thématiques, traitant des sujets d'actualité portant principalement sur les substances psychoactives. La PDG souligne que la prochaine publication portera sur la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS).

*Suivi des résultats du sondage Entreprise en santé :*

- La diffusion des résultats et les rencontres des équipes avec leur gestionnaire sont en cours. Cette diffusion sera effectuée dans chacune des équipes, d'ici le mois de juin 2018. L'objectif consiste à mieux comprendre les résultats, à mettre des mesures en place et à alimenter un plan d'action en la matière. Dans une perspective de saine communication et de prévention du harcèlement au travail, le comité de direction a convenu de mettre en place diverses mesures, incluant des activités de formation pour outiller les gestionnaires.

*Ressources humaines :*

La PDG informe les membres que la signature de la convention collective avec la partie syndicale représentant les professionnels de Québec et Montréal est prévue demain, le 29 mars 2018. Elle apporte également quelques informations complémentaires en suivi de l'avis de grève formulé par l'unité d'accréditation du LSPQ :

- Aujourd'hui, le 28 mars 2018, il s'agit de la troisième journée de grève. Le tout s'est déroulé de façon respectueuse. Un appel a été adressé aux syndiqués afin d'assurer les services essentiels. Ces derniers seront rencontrés le 16 avril 2018, en espérant que le nouveau mandat de négociation autorisé par le Secrétariat du Conseil du trésor permettra de convenir d'une entente entre les parties. Le vice-président du conseil d'administration, M. Denis Marion, remercie la direction pour le courriel transmis aux membres, à ce sujet, le 23 mars dernier, afin de faire état de la situation.

*Finances et ressources informationnelles :*

- En plus du financement récurrent attribué pour l'application de l'entente-cadre, la PDG confirme qu'un financement récurrent de 600 000 \$ sera attribué au LSPQ pour reconnaître l'augmentation du volume et de la diversité des tests pour le réseau, et ce, en suivi de la demande adressée au D<sup>r</sup> Michel A. Bureau l'an dernier. Aussi, le sous-ministre a transmis une correspondance attestant qu'une somme d'environ 4 M\$ serait consacrée à la PGPS pour 2017-2018 (sur un financement total de 10 M\$ à prévoir jusqu'en 2021).
- SGIL au LSPQ : Les livraisons récentes montrent une amélioration significative au niveau de la performance du système. D'autres travaux sont prévus d'ici les deux prochaines semaines avant de démontrer objectivement les progrès.
- SI-PQDCS : Une rencontre est prévue le 5 avril 2018 entre le MSSS et l'INSPQ afin d'identifier les prochaines étapes et choisir parmi différentes options. En raison des retards encourus, des coûts additionnels de l'ordre de 5 M\$ sont estimés. La firme Raymond Chabot Grant Thornton a été retenue pour effectuer un audit externe du projet.
- SI-SAT : Une rencontre du comité directeur, convoquée à l'initiative de la CNESST, aura lieu le 10 avril 2018.

*Scientifique :*

Dans son rapport, la PDG dresse la liste des différents moments où l'INSPQ est invité à donner son avis en commission parlementaire. Ces invitations permettent à l'Institut de varier son auditoire et d'intervenir sur le plan scientifique auprès de différentes plateformes.

Ces dernières semaines ont été particulièrement occupées à ce chapitre par la participation de l'INSPQ à la Commission des transports et de l'environnement sur le code de la sécurité routière (13 février 2018), par la publication d'un avis sur les intoxications aiguës à l'alcool et boissons sucrées alcoolisées en soutien au Directeur national de santé publique (13 mars 2018) et par la présentation d'un mémoire sur la maladie de Lyme à la Commission de la santé et des services sociaux (22 mars 2018).

D'autres participations de l'INSPQ sont prévues en avril prochain, l'une à l'invitation de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine ainsi que de la ministre de la Justice et procureure générale du Québec, dans le cadre du prochain plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale; l'autre, dans le cadre des auditions et consultations particulières sur le projet de loi no 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques.

En lien avec l'annonce du financement relatif à la PGPS, certains enjeux en matière de ressources humaines sont soulevés. La PDG précise que le comité de direction analyse présentement les chartes de projets produites pour assurer la planification optimale des travaux à réaliser en vue, conséquemment, d'estimer les besoins en termes de ressources humaines. On prévoit la nécessité d'un engagement potentiel de 11 ETC

pour la réalisation des travaux. Cette estimation sera validée au cours des prochaines semaines et, au besoin, une demande de dérogation vis-à-vis des exigences de la Loi 15 sera adressée aux autorités compte tenu de ces circonstances exceptionnelles.

## **6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **6.1 Rapport du comité d'audit**

Le vice-président du conseil, M. Denis Marion, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative.

M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit, fait état des dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 15 mars 2018, soit le plan d'audit, les résultats financiers au 28 février 2018, les projections de la prochaine année et le suivi relatif au dépôt des contrats de service.

Elle précise que la Société de comptables professionnels agréés, Malenfant Dallaire, S.E.N.C.R.L., a été mandatée pour une quatrième année consécutive par le Vérificateur général du Québec pour procéder à la vérification annuelle de l'INSPQ. Les représentants de cette firme ont été rencontrés par les membres du comité d'audit.

En ce qui concerne les résultats financiers à la période 11, l'INSPQ prévoit un surplus budgétaire de l'ordre 2,2 M\$, dont 1,3 M\$ provenant principalement des activités régulières, alors que la balance est générée par les projets spéciaux, l'augmentation des revenus et la hausse des taux d'intérêts. L'utilisation des surplus sera discutée au conseil d'administration, en séance de mai prochain.

#### **6.1.1 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$**

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la liste des contrats octroyés pour la période du 13 janvier au 2 mars 2018.

M. Bernier précise qu'il y a eu quatre contrats de service de plus de 25 K\$ pour la période visée, soit deux contrats conclus de gré à gré et deux autres attribués selon le processus habituel d'appel d'offres, sans enjeu particuliers.

### **6.2 Dépôt de la Programmation des activités en ressources informationnelles (PARI) et de la Planification triennale des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI)**

M. Luc Tremblay, directeur des technologies de l'information, se joint à la séance pour ce point. Il informe les membres que ces tableaux leur sont remis à titre d'information et qu'ils ont été déposés au MSSS, le 1<sup>er</sup> mars 2018, tel que prévu au processus gouvernemental de reddition de comptes. Les projets inscrits à la PARI 2018-2019 et ceux à la PTPARI 2019-2022 visent à pallier la désuétude des équipements informatiques en fonction de leur durée de vie.

### **6.3 Rapport du comité des ressources humaines**

M. Denis Marion, vice-président du conseil, invite M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, à faire état des sujets discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 14 mars 2018.

Bien qu'il n'y ait pas eu quorum, cette rencontre a permis de discuter avec la PDG et la directrice des ressources humaines des sujets suivants : plan de travail, suivi des effectifs en fonction de la Loi 15, tableau de bord incluant la liste des indicateurs de suivi dans le domaine des ressources humaines, grève imminente et négociations avec le LSPQ.

Quelques questions sont posées sur la définition et les seuils utilisés pour deux indicateurs présentés à l'intérieur du tableau de bord, soit la répartition de l'effectif total en poste par rapport à l'effectif total utilisé par secteurs d'activités et le taux d'utilisation de l'effectif total en poste. L'information complémentaire concernant ces deux indicateurs sera transmise aux membres, après la séance.

## **7. AFFAIRES CORPORATIVES**

### **7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

M. Denis Marion, vice-président du conseil et président du comité de gouvernance et d'éthique, résume les dossiers qui ont été traités lors de la dernière réunion du comité, tenue le 12 mars 2018.

Cette séance a permis de discuter de plusieurs sujets en lien avec le plan de travail 2017-2018 du comité : orientations proposées pour le traitement des plaintes à l'INSPQ, révision du règlement de régie interne, projet de politique de gestion des risques, évaluation annuelle de la PDG (bilan des attentes 2017-2018 et attentes signifiées 2018-2019), travaux relatifs à la planification stratégique. Il a été convenu de partager, désormais, à chacune des rencontres du comité de gouvernance et d'éthique, la préparation des séances du conseil d'administration. Cette nouvelle façon de faire contribuera à améliorer le suivi du fonctionnement du conseil d'administration.

Les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont tenu une séance de travail spéciale, le 28 février 2018, dans le contexte du démarrage des travaux de planification stratégique 2019-2022. Cette séance a permis de valider le plan de démarche préparé par la direction. Il est prévu que le comité de gouvernance et d'éthique ainsi que le conseil d'administration soient impliqués, à divers moments des travaux, d'ici mars 2019. Ce sujet revient à l'ordre du jour.

Le président du comité de gouvernance et d'éthique exprime sa satisfaction quant aux travaux réalisés par le comité durant la dernière année. Le résultat de plusieurs de ces travaux est présenté aujourd'hui au conseil d'administration pour décision.

En tout respect, il invite les membres du conseil à une réflexion personnelle sur l'évaluation du travail du Conseil (priorité du CGE pour 2018-2019) qui touche en particulier l'engagement de chacun (pas de quorum au CRH, de plus en plus de membres participant à distance aux séances du Conseil, etc).

#### **7.1.1 Révision du Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'INSPQ**

M. Denis Marion invite M<sup>me</sup> Julie Gauthier, secrétaire générale, à présenter l'état de situation qui introduit le projet de révision du Règlement de régie interne du conseil d'administration. La dernière révision du règlement ayant été réalisée en 2012, plusieurs changements sont proposés. L'état de situation transmis avant la séance reprend l'essentiel de la révision. Dans la volonté d'harmoniser la présentation des différents comités du Conseil, cette phrase sera ajoutée pour chacun des comités : « Une séance de huis clos peut être demandée par les membres à chacune des rencontres. »

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, le Règlement de régie interne du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec, incluant les modifications proposées, est adopté à l'unanimité.**

#### **7.1.2 Projet de politique de gestion intégrée des risques**

M. Denis Marion invite M<sup>me</sup> Julie Gauthier à présenter l'état de situation ainsi que le projet de Politique de gestion intégrée des risques. Afin de répondre à l'engagement de concevoir et d'implanter un système de gestion intégrée des risques, l'Institut a priorisé la définition d'orientations préalables à la définition d'un cadre plus opérationnel de gestion intégrée des risques. Le projet de politique présenté aujourd'hui porte sur ces orientations. Les travaux réalisés se sont inspirés des bonnes pratiques d'autres organisations publiques ainsi que de la norme ISO 2009.

La PDG ajoute qu'il s'agit d'un engagement ferme de la haute direction à systématiser davantage l'analyse des risques à l'intérieur des processus décisionnels de l'organisation. Elle précise que les risques sont pris en compte dans la gestion de plusieurs secteurs d'activités de l'INSPQ, dont la gestion administrative et financière, celui des technologies de l'information ainsi qu'au niveau des laboratoires. L'enjeu consiste maintenant à mieux coordonner les activités d'analyse de risque, à tous les niveaux, dans une perspective de gestion intégrée.

Certains commentaires vont dans le sens d'ajouter au projet de politique les grandes catégories de risques auxquels fait référence le document présenté. Le document sera modifié en conséquence.

Concernant les laboratoires, plus spécifiquement, il est mentionné que leurs opérations prévoient déjà l'intégration de pratiques normées répondants à des standards rigoureux de gestion de risques. Depuis

l'identification des risques majeurs, en 2010, à l'INSPQ, plusieurs actions ont été posées afin de les mitiger.

Un bilan des actions réalisées depuis 2010 est présenté, pour information, au conseil d'administration. Dans la suite des travaux, il est demandé de s'assurer que le conseil d'administration soit outillé pour jouer un rôle de vigie au regard des risques stratégiques et qu'il puisse être informé des mesures de mitigation mises en place.

Certains membres demandent si les risques cliniques associés aux services de dépistage sont pris en charge selon des paramètres similaires aux rapports d'accident/ incident dans le réseau de la santé et des services sociaux. Des vérifications seront faites à cet égard.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M. Éric Goyer, la Politique de gestion intégrée des risques, incluant l'ajout des grandes catégories de risques qui s'appliquent à l'Institut, est adoptée à l'unanimité.**

#### **7.1.3 Suivi du plan de travail 2017-2018 du CGE et perspectives 2018-2019**

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, M. Denis Marion, présente le suivi du plan de travail 2017-2018 du comité, identifiant les activités, les livrables, l'échéancier et les actions réalisées. Un état de situation dresse le portrait de l'ensemble des travaux réalisés en cours d'année et ouvre sur des perspectives de travail pour 2018-2019.

La PDG propose que chacun des comités prenne l'habitude de présenter au conseil d'administration, une fois par an, son bilan et ses perspectives. Les membres sont favorables à cette proposition et conviennent d'une présentation annuelle du bilan et des perspectives des comités du conseil, à la séance d'automne.

#### **7.1.4 Prochain exercice de planification stratégique**

Les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont tenu une séance de travail, le 28 février 2018, afin de lancer les travaux d'élaboration du prochain plan stratégique 2019-2022 de l'INSPQ. M. Denis Marion invite Mme Julie Gauthier à présenter les résultats de cette séance de travail, notamment la démarche de planification stratégique proposée.

Un état de situation, transmis aux membres du conseil d'administration avant la séance, identifie les moments auxquels le conseil d'administration sera sollicité durant l'année afin de contribuer activement aux travaux. Il est convenu que le comité de gouvernance et d'éthique assure l'encadrement des travaux tout en s'arrimant avec le conseil d'administration aux étapes clés de réflexion, d'orientation et de décision.

## 7.2 Nomination du D<sup>r</sup> Marc Rhains à titre de signataire autorisé à la RAMQ

La PDG rappelle aux membres qu'environ la moitié des médecins de l'INSPQ sont rattachés au département de santé publique du CHU de Québec-Université Laval. Le D<sup>r</sup> Patrick Levallois a assuré la chefferie du Département de santé publique pendant de nombreuses années.

Le 5 février 2018, le conseil d'administration du CHU de Québec-Université Laval a procédé à la nomination du D<sup>r</sup> Marc Rhains, à titre de chef du Département de santé publique. Il s'agit de le nommer à titre de signataire autorisé des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut.

**Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M. Éric Goyer, la résolution numéro 2018-03-28/01 portant sur la nomination d'un signataire autorisé des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'INSPQ est adoptée à l'unanimité.**

### RÉSOLUTION # 2018-03-28/01

**Nomination d'un signataire autorisé des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)**

- ATTENDU** la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42);
- ATTENDU QUE** des médecins et dentistes œuvrent à l'Institut national de santé publique du Québec;
- ATTENDU QUE** la banque d'heures des médecins spécialistes attribuée à l'Institut national de santé publique du Québec est sous le code d'établissement de l'INSPQ (94559);
- ATTENDU QUE** l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées à l'Institut national de santé publique du Québec;

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu :

- D'approuver que l'Institut national de santé publique du Québec autorise le D<sup>r</sup> Marc Rhains, chef du Département de santé publique du CHU de Québec-Université Laval, à attester pour l'Institut l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut.

### 7.3 Plan de gestion environnementale organisationnel (PGEO)

M. Denis Marion souhaite la bienvenue à M. Alain Poirier, vice-président à la valorisation scientifique et aux communications, ainsi qu'à Mme Leylà Deger, agente de planification, de programmation et de recherche.

La réalisation du PGEO fait suite à l'adoption d'une politique environnementale institutionnelle, en 2012, et mise à jour en 2017. Elle fait suite également aux engagements de l'Institut à l'intérieur de son Plan d'action de développement durable 2015-2020. L'adoption du PGEO contribue à l'atteinte de l'objectif 1.1 de ce plan d'action, soit *Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique*. Concrètement, cet objectif vise à réduire ou mitiger les impacts environnementaux négatifs découlant des activités de l'Institut.

Parmi les grands domaines d'intervention ciblés à l'intérieur du PGEO, une attention particulière est accordée au transport et aux déplacements des employés (trajets domicile-travail et déplacements d'affaires). Une analyse de besoins, en vue d'identifier les meilleures mesures à mettre en place, sera réalisée.

**Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, le Plan de gestion environnementale organisationnel (PGEO), est adopté à l'unanimité.**

## 8. AFFAIRES SCIENTIFIQUES

### 8.1 Présentation des activités du Centre de toxicologie du Québec (CTQ)

Le vice-président du conseil d'administration, M. Denis Marion, souhaite la bienvenue aux représentants de la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie (DSET) et invite M. Daniel Bolduc, directeur scientifique, à présenter les membres de son équipe du Centre de toxicologie du Québec (CTQ), soit M. Normand Fleury, chef d'unité scientifique, et M. Alain Leblanc, chef de secteur.

La présentation permet d'illustrer la façon dont s'est développé le CTQ pour se classer parmi les meilleurs depuis maintenant 45 ans. M. Fleury présente l'historique, le contexte actuel et l'offre de service du CTQ.

Le CTQ se distingue notamment par son expertise dans le domaine de la toxicologie analytique, son accessibilité en soutien au réseau et aux partenaires de santé publique (365 jours par année, 16 heures par jour) et son accréditation à la norme 17025. Reconnu au niveau international, le CTQ est un chef de file dans le contrôle externe de qualité. Au cours des prochaines années, le CTQ poursuivra son positionnement au niveau national et international, en faisant connaître ses services et en recherchant de nouveaux mandats.

En conclusion, M. Fleury offre aux membres du conseil d'administration intéressés de venir visiter les installations du CTQ.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est formulée par les membres.

**10. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL**

Les comptes rendus du comité d'audit du 25 janvier 2018 et du comité de gouvernance et d'éthique du 25 janvier 2018 sont déposés pour information.

**11. DIVERS**

Aucun sujet n'a été ajouté par les membres.

**12. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

**12.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec**

**12.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale**

**12.2.1 Bilan des attentes 2017-2018 de la PDG et attentes signifiées 2018-2019**

**13. PROCHAINE SÉANCE – LE 16 MAI 2018 À QUÉBEC**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra mercredi, le 16 mai 2018, à Québec.

**14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.

  
Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale de  
l'Institut national de santé publique du Québec

  
Julie Gauthier  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 23 avril 2018

Préparé par Julie Cassidy, en remplacement de  
Line Thibodeau  
Adjointe à la direction  
Secrétariat général

# Avis de convocation

## 109<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Date : **Le mercredi 16 mai 2018**

Heure : **12 h 15 à 17 h**

Lieu : **au 945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

et par visioconférence :

au 190, boul. Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal

**Le repas sera servi à 11 h 30**

- **Wolfe** : salle A3-67
- **Crémazie** : salle RC-03C

### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet   | Heure   | Action      | Temps alloué | Document  |
|----|---|---------|-------------|--------------|---|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;  | 12 h 15 |             |              | - Ordre du jour   |
| 2. | Déclaration d'intérêts ;  |         |             |              | -   |
| 3. | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2018 ;  |         |             | 5 min        | -Procès-verbal  |
| 4. | Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2018 ;   |         |             | 5 min        | -   |
| 5. | Rapport de la présidente-directrice générale ;  | 12 h 25 | Information | 20 min       | -Rapport  |
| 6. | <b>Affaires administratives :</b><br>6.1 Rapport du comité d'audit :<br>6.1.1 Adoption du budget 2018-2019 consolidé des activités régulières et des projets spéciaux et du budget des immobilisations; | 12 h 45 | Décision    | 30 min       | -État de situation<br>-Budget 2018-2019<br>-Présentation du budget<br>-Résolution |
|    | 6.1.2 Affectation des excédents provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018 ;  |         | Décision    | 15 min       | -État de situation<br>-Résolution   |

| N°  | Sujet  | Heure   | Action      | Temps alloué | Document  |
|-----|--|---------|-------------|--------------|---|
|     | 6.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$ ;  |         | Information | 5 min        | -État de situation<br>-Annexe                                   |
|     | 6.1.4 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$ ;   |         | Décision    | 5 min        | -État de situation<br>-Annexe                                   |
|     | 6.2 Rapport du comité des ressources humaines :  | 13 h 35 |             |              |   |
|     | 6.2.1 Adoption du plan d'effectifs 2018-2019 ;   |         | Décision    | 25 min       | -État de situation<br>-Plan (analyse)<br>-Règlement<br>-Annexes |
|     | 6.2.2 Tableau de bord des indicateurs de suivi des ressources humaines ;   |         | Information | 5 min        | -Tableau de bord  |
|     | 6.2.3 Ajustement de la structure organisationnelle;  |         | Décision    | 25 min       | -État de situation<br>-Organigrammes<br>-Résolution             |
|     | 6.2.4 Plan d'action Dynamo 2018-2020 (préliminaire)  |         | Décision    | 15 min       | -État de situation<br>-Plan d'action préliminaire               |
|     | Pause  | 14 h 45 |             | 10 min       |   |
|     | <b>Affaires corporatives :</b>   | 14 h 55 |             |              |   |
| 7.  | 7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique :  |         |             |              |   |
|     | 7.1.1 Plan de travail 2018-2019 du comité ;  |         | Information | 5 min        | -Plan de travail 2018-2019                                      |
|     | 7.1.2 Exercice de planification stratégique : suivi et atelier d'octobre 2018 avec les membres du conseil ;  |         | Discussion  | 15 min       |   |
|     | 7.1.3 Projet de calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018-2019 ;  |         | Décision    | 5 min        | -Projet de calendrier 2018-2019                                 |
|     | 7.1.4 Attentes signifiées 2018-2019 à la présidente-directrice générale;   |         | Décision    | 10 min       | -Attentes signifiées 2018-2019                                  |
| 8.  | <b>Période de questions et évaluation de la séance;</b>  | 15 h 45 |             | 10 min       |   |
| 9.  | <b>Dépôt de documents – Comptes rendus des réunions des comités du conseil ;</b>   | 15 h 55 | Information | 5 min        | -4 documents  |
| 10. | <b>Divers ;</b>  |         |             |              |   |
| 11. | <b>Échanges à huis clos :</b>  | 16 h    |             |              |   |
|     | 11.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec ;  |         |             |              |   |
|     | 11.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale : |         |             |              |   |

| N°  | Sujet                            | Heure | Action | Temps alloué | Document |
|-----|----------------------------------|-------|--------|--------------|----------|
| 12. | Prochaine séance – 20 juin 2018; |       |        |              |          |
| 13. | Levée de la séance.              |       |        |              |          |

2018-05-08

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA CENT NEUVIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ)**

**Mercredi, le 16 mai 2018, à 12 h 15**

**au**

**945, avenue Wolfe, salle A5-45, Québec**

**et par visioconférence au**

**190, boulevard Crémazie Est, salle RC-03C, Montréal**

**Membres présents :**

Bélangier, Sonia (par visioconférence)  
Boisvert, Nathalie (par visioconférence)  
Bourgeois, Annie (par visioconférence)  
Damestoy, Nicole  
Desbiens, François  
Di Giovanni, Jérôme (par visioconférence)  
Fournier, Pierre (par téléphone – a quitté à 14 h 45)  
Goyer, Éric (par visioconférence)  
Lalonde, Carole (par téléphone)  
Larouche, Carole (par visioconférence)  
Kairouz, Sylvia  
Marion, Denis  
Plamondon, Céline (par visioconférence)

**Membre absent :**

Arruda, Horacio

**Secrétaire du conseil :**

Gauthier, Julie, secrétaire générale

**Invités :**

Bastien, Natalys  
Bernier, Claude  
Lambert-Slythe, Anne-Frédérique

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le quorum étant constaté, le président d'assemblée, M. Denis Marion, procède à l'ouverture de la séance, à 12 h 25, et souhaite la bienvenue aux membres présents.

M. François Desbiens demande si D<sup>re</sup> Anne-Frédérique Lambert-Slythe, résidente 4, peut assister à la présente séance à titre de stagiaire à la Direction de santé publique. Les membres sont d'accord et lui souhaitent la bienvenue.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition de M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert.

## 2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré pour la présente séance.

## 3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2018

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars 2018 est adopté à l'unanimité sur proposition de M. François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Carole Larouche.

## 4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 MARS 2018

La présidente-directrice générale (PDG) fait le point sur les principaux suivis du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mars dernier.

- *Page 6, Point 6.3 – Rapport du comité sur les ressources humaines*

Tel que souhaité, les membres ont reçu l'information complémentaire concernant deux indicateurs du tableau de bord en matière de ressources humaines. De plus, la directrice des ressources humaines, M<sup>me</sup> Natalys Bastien, sera disponible pour apporter des précisions, un peu plus tard dans la rencontre, si requis.

- *Page 7, Point 7.1.2 – Projet de Politique de gestion intégrée des risques*

En ce qui a trait à la gestion des risques à l'intérieur des services cliniques de dépistage, l'Institut n'a pas les mêmes obligations d'agir comme les établissements de santé et de services sociaux. Actuellement, la gestion des risques est prise en charge au cas par cas. On rapporte de rares incidents mineurs. Des travaux seront réalisés en 2018-2019 afin de compléter les pratiques déjà existantes pour que les risques d'incidents et d'accidents cliniques soient gérés plus systématiquement selon des paramètres établis.

- *Page 10, Point 7.3 – Plan de gestion environnementale organisationnel (PGEO)*

Depuis l'adoption du PGEO par le conseil d'administration, le 28 mars 2018, la direction a confié la responsabilité du développement durable au Secrétariat général. À titre d'information, une formation sur les enjeux liés au développement durable (incluant les normes existantes dans ce domaine) sera offerte le 18 mai prochain par le Forum des secrétaires généraux des organisations publiques.

M<sup>me</sup> Julie Gauthier, secrétaire générale, participera à cette activité.

M<sup>me</sup> Gauthier remplace M. Alain Poirier à la tête du comité de développement durable depuis que celui-ci a quitté ses fonctions de vice-président à la valorisation scientifique et aux communications.

## 5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Comme à chaque séance, la PDG présente son rapport, lequel fait également l'objet d'un document transmis aux membres préalablement.

### À l'interne :

- L'assemblée des cadres s'est réunie, à Montréal et à Québec, les 12 et 13 avril 2018. Il a été question, entre autres, de suivis financiers et de l'état d'avancement des priorités semestrielles. Un échange a eu lieu concernant les mouvements de personnel (départs à la retraite, départ du vice-président à la valorisation scientifique et aux communications et changement à venir au niveau de la structure organisationnelle).
- Des rencontres de personnel ont eu lieu sur chacun des 3 sites (Québec, Montréal, LSPQ), les 18 et 19 avril dernier. Il a été question de l'état d'avancement des priorités semestrielles.
- La prochaine assemblée des cadres, prévue à Trois-Rivières (le 7 juin 2018), portera sur la planification stratégique comme élément intégrateur de la transformation organisationnelle.

### Ressources humaines :

- Centrale des syndicats du Québec (CSQ): Une entente de principe a été conclue, le 1<sup>er</sup> mai 2018, avec l'unité d'accréditation du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) et le vote favorable a eu lieu le 11 mai dernier. Il s'agit d'une très bonne nouvelle pour l'ensemble des parties puisque l'acceptation de cette convention élimine le grief qui avait été déposé. La convention collective avec les professionnels Québec-Montréal a également été signée la semaine dernière ;
- APTS: Les négociations avec le syndicat des techniciens de laboratoire du Centre de toxicologie du Québec (CTQ) se poursuivent ;
- La semaine du personnel de soutien administratif a été soulignée par la participation aux petits déjeuners reconnaissance à Montréal, le 24 avril, au LSPQ, le 25 avril, et à Québec, le 26 avril 2018. Cette activité est toujours appréciée par les membres du personnel de soutien administratif et par leurs gestionnaires ;

- Une soirée reconnaissance des employés ayant cumulé 25 ans de service et des employés retraités a eu lieu à Montréal et à Québec, les 9 et 16 mai 2018.

#### **Finances et ressources informationnelles :**

- Le dépôt du rapport d'audit du système d'information du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (SI-PQDCS) est prévu d'ici les prochains jours ;
- Dans le contexte de la mise en place d'un comité directeur coprésidé par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le directeur de santé publique chargé du suivi du SI-SAT, les représentants de la Table de concertation nationale en santé au travail (TCNSAT) et des directeurs de santé publique ont tenu une rencontre, le 26 avril 2018, pour examiner les liens entre le réseau de la santé au travail et l'INSPQ. Un suivi à cet égard est prévu le 25 mai 2018.

#### **Scientifique :**

Dans son rapport, la PDG dresse la liste des différents moments où l'INSPQ est invité à donner son avis en commission parlementaire. Ces invitations permettent à l'Institut de varier son auditoire et d'intervenir sur le plan scientifique auprès de différentes plateformes.

- Sur invitation de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Condition féminine, M<sup>me</sup> Hélène David, et de la ministre de la Justice et procureure générale du Québec, M<sup>me</sup> Stéphanie Vallée, participation à une consultation, le 5 avril 2018, en vue de l'élaboration du prochain plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale. Un mémoire a été déposé :  
[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2387\\_memoire\\_nouveau\\_plan\\_gouvernemental\\_violence\\_conjugale.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2387_memoire_nouveau_plan_gouvernemental_violence_conjugale.pdf)

- Présentation du mémoire de l'INSPQ lors des consultations particulières et auditions publiques de la Commission des institutions le projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques, le 17 avril 2018 :

Présentation :

<http://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/AudioVideo-76183.html>

Mémoire :

[https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2382\\_memoire\\_loi\\_170\\_alcool.pdf](https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2382_memoire_loi_170_alcool.pdf)

- Invitation, par le gouvernement fédéral, à comparaître devant le comité permanent de la santé de la Chambre des communes, dans le cadre de son étude sur les boissons ayant une combinaison d'alcool à teneur élevée, de caféine et de sucre. Le D<sup>r</sup> Réal Morin, médecin spécialiste à la vice-présidence aux affaires scientifiques, et M<sup>me</sup> Manon Niquette, professeure titulaire au Département d'information et de communication de l'Université Laval, coauteure de l'avis, ont fait la présentation, le 9

mai 2018. Une rencontre avec Santé Canada est également prévue, le 31 mai 2018, pour traiter de l'aspect scientifique du dossier.

**À l'externe :**

- L'INSPQ a participé à l'étude des crédits 2018-2019, à la Commission de la santé et des services sociaux – volet prévention et santé publique, le 26 avril 2018.
- Deux rencontres de la Table de coordination nationale en santé publique (TCNSP) ont eu lieu, soit le 5 avril et le 3 mai 2018 (téléphoniques) : suivi de dossiers courants.

**Rencontres avec des représentants du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) :**

- Il est prévu que D<sup>re</sup> Lucie Opatrny, sous-ministre adjointe à la Direction générale des services hospitaliers et de la médecine universitaire (DGSHMU) du MSSS, vienne visiter le LSPQ, le 17 mai 2018.
- En rencontre statutaire avec M. Michel Fontaine, sous-ministre en titre, le 18 avril 2018, le sous-ministre a souligné la qualité des résultats atteints par l'INSPQ en 2017-2018. Les attentes 2018-2019 signifiées à la PDG par le conseil d'administration ont été abordées en rencontre. Celles-ci complètent les attentes gouvernementales qui seront transmises prochainement par le Secrétariat aux emplois supérieurs.

- **Autres partenaires :**

Le Comité directeur sur le projet de regroupement des équipes de santé publique, santé des populations et de première ligne, s'est réuni, le 18 avril 2018. De plus, à l'occasion d'un atelier kaizen, une cinquantaine de participants issus de toutes les organisations mobilisées par le projet ont été réunis, et ce, afin de dégager une lecture commune des éléments de vision contributive des prochaines étapes.

## **6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **6.1 Rapport du comité d'audit**

Le vice-président du conseil et président d'assemblée, M. Denis Marion, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et coordination administrative.

M<sup>me</sup> Carole Larouche, présidente du comité d'audit, précise que la dernière rencontre du comité, le 3 mai 2018, a principalement porté sur l'analyse et la validation du budget 2018-2019 et la liste des contrats de plus de 25 K\$.

### 6.1.1 Adoption du budget 2018-2019 consolidé des activités régulières et des projets spéciaux et du budget des immobilisations

M. Claude Bernier mentionne que quatre documents ont été transmis aux membres préalablement à la séance du conseil pour soutenir la prise de décision au regard du budget 2018-2019 de l'INSPQ, notamment une présentation et le budget comme tel, présentant le consolidé des activités régulières et projets spéciaux. L'absence de compressions au cours des deux dernières années a favorisé la mise en place d'un processus de consolidation des activités et permis d'établir un budget équilibré. Au moment de cette présentation, l'INSPQ est en attente de la confirmation budgétaire de la part du MSSS. Cette confirmation, attendue à la mi-mai, sera déposée au conseil d'administration lors de sa séance ordinaire du mois de juin 2018.

Parmi les faits saillants qui caractérisent le contexte budgétaire de l'organisation pour 2018-2019, on note :

- l'absence de compressions gouvernementales prévisibles ;
- l'obtention d'un financement récurrent, de l'ordre de 0,6 M\$, pour l'augmentation de volume et les nouveaux tests au LSPQ ;
- l'entente-cadre triennale, avec le MSSS, dont le renouvellement est en cours de processus (actuellement 6,6 M\$) :
  - indexation anticipée, pour la première fois depuis 2010, en fonction des paramètres du réseau de la santé et des services sociaux (entre 60 K\$ et 135 K\$) ;
  - financement additionnel de 200 K\$ octroyé pour tenir compte des nouvelles conventions collectives (postes de conseillers scientifiques [+3 %] et de conseillers scientifiques spécialisés [+7 %]).
- la disponibilité budgétaire dans les activités régulières provenant de 2016-2017 (1,185 M\$) a été distribuée dans les directions en 2018-2019 ;
- les financements additionnels en lien avec l'arrivée de la PGPS et du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) ;
- les augmentations salariales gouvernementales de 2,00 %.

Le budget 2018-2019 présente des résultats des opérations courantes en équilibre budgétaire avec des produits de 75,134 M\$, répartis également entre les activités régulières (49,9 %) et les projets spéciaux (50,1 %), et des charges de 74,649 M\$.

M. Bernier présente les principaux risques résiduels du scénario budgétaire, dont l'impact des négociations des conventions collectives (CSQ-LSPQ et APTS), la gestion des postes permanents, le niveau de prélèvement des frais généraux et le suivi de la Loi 15 (Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État).

Enfin, les produits budgétés des activités régulières et des projets spéciaux sont tous deux en croissance, une tendance depuis deux ans (produits totaux en hausse de 3 % [5 % en 2017-2018]).

### RÉSOLUTION # 2018-05-16/01

#### Adoption du budget 2018-2019 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU que l'Institut doit présenter dans ses états financiers annuels le budget 2018-2019 autorisé par sa gouvernance;

ATTENDU que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2018-2019;

ATTENDU que le budget 2018-2019 a été présenté au comité d'audit du 3 mai 2018 et que celui-ci en recommande l'adoption par le conseil d'administration;

ATTENDU que le budget 2018-2019 présente des résultats des opérations courantes avec un surplus de 0,485 M\$ avec des produits de 75,134 M\$ et des charges de 74,649 M\$;

ATTENDU que le budget 2018-2019 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 0,928 M\$ réparties comme suit :

|  | <u>Montant</u>   |
|--|------------------|
| Plan d'affaires du CTQ   | 0,071 M\$        |
| Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés             | 0,800 M\$        |
| Poursuite des projets autorisés antérieurement en lien avec le projet scientifique | <u>0,057 M\$</u> |
|  | Total 0,928 M\$  |

ATTENDU que le budget 2018-2019 prévoit des investissements en immobilisations de 5,151 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

|  | <u>Montant</u>         |
|--|------------------------|
| <b>Budget d'investissement courant</b>   |                        |
| Budget d'investissement courant des activités régulières                         | 0,735 M\$              |
| Excédent affecté disponible pour les investissements courants en Immobilisations | 0,500 M\$              |
| <b>Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées</b>                        |                        |
| SGIL au LSPQ   | 0,100 M\$              |
| Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement               | 2,016 M\$              |
| <b>Budget des projets spéciaux</b>   | <b>1,800 M\$</b>       |
| SI-PMI   | 1,018 M\$              |
| (-) Refacturation SI-PMI   | <u>(1,018 M\$)</u>     |
|  | <b>Total 5,151 M\$</b> |

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, la résolution # 2018-05-16/01 autorisant le budget 2018-2019 de l'Institut national de santé publique du Québec est adoptée à l'unanimité.**

#### **6.1.2 Affectation des excédents provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018**

M. Bernier rappelle que l'INSPQ doit, chaque année, procéder à l'adoption d'une résolution pour procéder à l'affectation des excédents non affectés. Il ne s'agit pas des résultats finaux de 2017-2018, puisque les vérificateurs externes n'ont pas complété leurs travaux.

Le montant suggéré est réparti dans quatre grandes catégories, laissant également une marge de manœuvre significative d'environ 0,3 M\$. Ainsi, le projet de résolution concerne l'affectation d'un montant de 2,1 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018 pour les besoins suivants :

- 0,800 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Centre de toxicologie du Québec (CTQ);
- 0,400 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ);
- 0,500 M\$ pour la gestion des risques entourant la nomination de nouveaux postes permanents;
- 0,400 M\$ pour les besoins en immobilisations.

**RÉSOLUTION # 2018-05-16/02****Application de la Politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux de l'Institut national de santé publique du Québec**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la politique sur l'affectation de l'excédent attribuable à la réalisation des projets spéciaux (PO-03-2001) de l'Institut national de santé publique du Québec le 28 mai 2001 et l'adoption de sa révision le 19 octobre 2005;

ATTENDU qu'il demeure avant affectation et en considérant les résultats préliminaires de 2017-2018, un excédent cumulatif non affecté de près 3,171 M\$ au 31 mars 2018;

ATTENDU la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,500 M\$ pour faire face aux éventualités;

ATTENDU la volonté de conserver un excédent cumulé non affecté d'au moins 0,268 M\$ pour finaliser certains dossiers dont les excédents ont été constatés antérieurement;

ATTENDU que l'excédent cumulé non affecté actuellement disponible pour affectation et ce, avant la finalisation des états financiers et la vérification externe par le Vérificateur général du Québec s'élèvent à 2,403 M\$;

|   | Montant          |
|---|------------------|
| Excédent cumulé non affecté au 31 mars 2017                             | 1,052 M\$        |
| Résultats non affectés préliminaires 2017-2018                          | 2,119 M\$        |
| Excédent cumulé non affecté préliminaire au 31 mars 2018                | 3,171 M\$        |
| (-) Excédent cumulé non affecté pour faire face aux éventualités        | (0,500 M\$)      |
| (-) Excédent cumulé non affecté pour finaliser certains dossiers        | (0,268 M\$)      |
| <b>Montant préliminaire disponible pour affectation au 31 mars 2018</b> | <b>2,403 M\$</b> |

ATTENDU qu'il est prudent de conserver une marge de manoeuvre de 0,303 M\$;

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, il est résolu à l'unanimité:**

D'autoriser l'affectation d'un montant de 2,1 M\$ provenant de l'excédent cumulé non affecté au 31 mars 2018 pour les besoins suivants :

- 0,800 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Centre de toxicologie du Québec (CTQ);
- 0,400 M\$ pour les projets structurants et les équipements spécialisés du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ);
- 0,500 M\$ pour la gestion des risques entourant la nomination de nouveaux postes permanents;
- 0,400 M\$ pour les besoins en immobilisations.

### **6.1.3 Liste des contrats de service de plus de 25 K\$**

En conformité de l'article 18 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le dirigeant d'un organisme public doit informer son conseil d'administration de la conclusion de tout contrat de service comportant une dépense de 25 000 \$.

Ainsi, pour la période du 3 mars 2018 au 25 avril 2018, deux contrats de service de plus de 25 000 \$ ont été attribués selon le processus habituel d'appel d'offres, sans enjeux particuliers.

Une liste à cet effet est déposée au conseil.

### **6.1.4 Liste des contrats de service de plus de 500 K\$**

En vertu de la Politique de délégation de pouvoirs et de signature, les contrats de plus de 500 000 \$ doivent être autorisés par le conseil d'administration avant leur signature par la PDG. Afin de respecter la politique et permettre aux membres du conseil d'exercer leur responsabilité dans les délais souhaités, une liste des contrats de plus de 500 000 \$ qui sont à autoriser ou à venir au courant des prochains mois doit être déposée au comité d'audit pour analyse.

Les membres du conseil sont invités à prendre connaissance de la liste des contrats de plus de 500 000 \$ qui sont à autoriser et à venir (présentée en annexe à l'état de situation). Toutefois, M. Bernier mentionne que la liste soumise n'a pu être analysée préalablement à la dernière séance du comité d'audit. La demande soumise pour approbation du conseil porte sur la signature de cinq contrats provenant des appels d'offres publics INSPQ-10016 et INSPQ-10017, le tout pour un montant total de 1 038 268 \$. M. Bernier précise que le respect des échéanciers de réalisation dépend de l'entrée en poste des ressources au 1<sup>er</sup> juin 2018 (ressource du lot 2) et au 1<sup>er</sup> juillet 2018 (ressource du lot 3).

Certains commentaires sont formulés par les membres, dont les suivants :

- Une précision est demandée quant à la cohérence de certains montants présentés dans l'annexe (colonne Montant initial estimé – avec possibilité de prolongation) avec ceux présentés dans l'état de situation. Une validation sera effectuée par M. Bernier, à cet effet, et les corrections seront effectuées ;
- Il est souhaité que la liste de tous les soumissionnaires et de tous les montants soit présentée lors des prochaines demandes d'autorisation au conseil d'administration ;
- Le contenu de l'appel d'offres prévoit que la règle du plus bas soumissionnaire soit modulée en fonction de sa capacité à livrer. Des entrevues seront réalisées afin de déterminer cette capacité. Au terme du processus de sélection, si le plus bas soumissionnaire n'était pas celui retenu, le conseil d'administration devra en être informé et connaître la justification. S'il y a lieu, avant signature par la PDG, une séance spéciale sera convoquée ;
- Un membre précise que le comité d'audit est plus habilité que l'ensemble des membres du conseil d'administration à faire l'analyse des contrats de plus de 500 000 \$ qui sont à autoriser ou à venir ;
- La présidente du comité d'audit précise, en effet, que le comité constate, analyse, révisé et recommande, mais que le conseil d'administration est l'instance décisionnelle. Ainsi, la liste des contrats de plus de 500 000 \$ qui sont à autoriser ou à venir devrait être soumise au comité afin qu'il puisse recommander au conseil d'administration l'autorisation de signature. Ce processus d'analyse et d'approbation sera discuté à la prochaine séance du comité d'audit ;
- La PDG précise que la présente demande d'autorisation porte sur plusieurs lots, attribuables à plus d'un fournisseur.

Au terme des délibérations, une proposition se dégage afin d'autoriser la signature des contrats, conditionnellement au respect des paramètres présentés. Au besoin, une séance spéciale du conseil d'administration sera convoquée afin d'exposer les éléments d'analyse qui auraient mené à des choix différents de soumissionnaires.

Enfin, la liste de tous les soumissionnaires et de tous les montants sera dorénavant présentée au comité d'audit, incluant l'analyse des écarts entre les soumissions et les estimations.

**Sur proposition dûment formulée par M<sup>me</sup> Céline Plamondon, appuyée par M. François Desbiens, la recommandation d'autoriser la signature, conditionnellement au respect des paramètres présentés, des cinq contrats provenant des appels d'offres publics INSPQ-10016 et INSPQ-10017 est adoptée à la majorité. Une abstention. Aucun contre.**

*Pause (de 13 h 50 à 14 h 10)*

## 6.2 Rapport du comité des ressources humaines

M. Denis Marion accueille M<sup>me</sup> Natalys Bastien, directrice des ressources humaines, et invite M. François Desbiens, président du comité des ressources humaines, à faire état des sujets traités lors de la dernière réunion du comité tenue le 2 mai 2018.

Les principaux sujets abordés ont été le plan d'effectifs 2018-2019, l'ajustement de la structure organisationnelle, le Plan d'action Dynamo 2018-2020 dans sa version préliminaire, le suivi du tableau de bord sur les ressources humaines et le suivi du plan de travail.

Trois dossiers sont présentés pour décision.

### 6.2.1 Adoption du plan d'effectifs 2018-2019

Le plan d'effectifs 2018-2019 soumis à l'approbation du conseil d'administration compte 669,06 postes équivalents temps complet (ETC) dont 53,26 médecins, soit 40,76 postes ETC de plus que le plan approuvé au mois de mai 2017. Cet écart s'explique par une augmentation totale de 47,68 ETC ainsi que par une diminution des effectifs médicaux de 0,92 ETC et des effectifs prêtés selon des ententes de subvention de 6 ETC. L'augmentation représente 12,8 ETC pour la PGPS, 3 ETC pour les PUDS, 2 postes cadres (chef technologiste au CTQ et direction scientifique à la DIC) ainsi que l'équivalent de 29,88 ETC en besoins de dotation divers identifiés pour 2018-2019.

Une analyse détaillée du plan d'effectifs est présentée. Parmi les faits saillants, on note :

- Une diminution des effectifs médecins cadres : ils représentent 8,9 % des effectifs cadres comparativement à 15,9 % l'année précédente ;
- Une diminution de 50 % du nombre de salariés prêtés selon une entente de subvention. Cette diminution est un gain pour l'organisation étant donné qu'à titre d'employeur officiel une part de responsabilité est assumée par l'INSPQ dans ce type d'entente ;
- Une diminution du taux de titularisation de 5 %, pour un total de 105 %, et ce, malgré la création prévue de 10 postes permanents professionnels dans le cadre du renouvellement des conventions collectives ;
- Le total des heures rémunérées projetées pour 2018-2019, dans le cadre du respect de la Loi 15, est estimé à 1 035 000 (augmentation de 28 000 heures comparativement à 2017-2018). Cet écart s'explique principalement par les besoins en dotation dans le cadre de la PGPS et une justification pourra être déposée en ce sens au MSSS.

**Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Annie Bourgeois, le Règlement sur les effectifs des membres du personnel de l'Institut national de santé publique du Québec pour l'exercice financier 2018-2019, est adopté à l'unanimité.**

### **6.2.2 Tableau de bord des indicateurs de suivi des ressources humaines**

Tel que demandé lors de la dernière séance du conseil d'administration, deux fiches-indicateurs ont été transmises aux membres pour information. Parmi les faits saillants qui se dégagent du suivi du tableau de bord, on note la diminution du taux d'absentéisme.

### **6.2.3 Ajustement de la structure organisationnelle**

En introduction du point sur l'ajustement de la structure organisationnelle, la PDG précise que les comités du conseil ont eu l'occasion, lors de leurs dernières réunions respectives, de prendre connaissance des changements soumis aujourd'hui à l'approbation du conseil d'administration. Pour soutenir la prise de décision dans ce dossier, un état de situation et un projet d'organigramme, transmis préalablement à la séance, font l'objet d'une présentation par la PDG.

Dans le contexte du départ récent de M. Alain Poirier du poste de vice-président à la valorisation scientifique et aux communications, une réflexion sur la structure organisationnelle a été menée et divers scénarios ont été analysés. D' Poirier demeurera actif dans l'organisation à titre de conseiller stratégique à la PDG.

Suivant l'expérience des dernières années, la pertinence de maintenir un regroupement des services transversaux s'avère concluante étant donné l'arrimage essentiel de l'ensemble de ces services avec la programmation scientifique de l'INSPQ et le rôle clé de la valorisation des connaissances dans la réalisation de sa mission. Dans l'objectif de rassembler l'ensemble des services transversaux directement en lien avec la programmation scientifique, il est proposé d'ajouter le Bureau de projet, qualité et performance organisationnelle à ce regroupement. Ce déplacement, sous la responsabilité directe de la PDG apparaît d'autant plus pertinent étant donné la portée davantage organisationnelle du Bureau de projet, qualité et performance organisationnelle.

Il est recommandé au conseil d'administration d'abolir le poste de vice-président à la valorisation scientifique et aux communications et de créer le poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle, lequel relèvera directement de la PDG.

**RÉSOLUTION # 2018-05-16/03****Création d'un poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle**

- ATTENDU la démission d'Alain Poirier du poste de vice-président à la valorisation scientifique et aux communications;
- ATTENDU l'expérience des dernières années qui nous a confirmé la valeur ajoutée d'un encadrement supérieur des fonctions transversales, soit le rôle assumé jusqu'à présent par le vice-président à la valorisation scientifique et aux communications;
- ATTENDU l'importance d'assurer une gestion intégrée de la programmation scientifique et de maintenir un arrimage avec les fonctions transversales;
- ATTENDU la portée organisationnelle du Bureau de projet, qualité et performance organisationnelle et la pertinence de regrouper ce service avec le reste des fonctions transversales de l'organisation;
- ATTENDU la nécessité de poursuivre de façon prioritaire l'optimisation des services et des processus associés aux fonctions transversales de l'organisation;
- ATTENDU que le comité des ressources humaines du conseil appuie la recommandation de créer un poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle;

**Sur proposition dûment formulée par M. François Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Sylvia Kairouz, il est résolu à l'unanimité :**

- d'autoriser l'abolition du poste de vice-président à la valorisation scientifique et aux communications;
- d'autoriser la création d'un poste de directeur de la valorisation scientifique, des communications et de la performance organisationnelle;
- d'autoriser la présidente-directrice générale à amorcer le processus de recrutement et à mettre en place un comité de sélection impliquant un membre du conseil d'administration.

#### **6.2.4 Plan d'action Dynamo 2018-2020 (préliminaire)**

M. Denis Marion invite M<sup>me</sup> Natalys Bastien à présenter le Plan d'action Dynamo 2018-2020. Sur la base des résultats du sondage Entreprise en santé, réalisé l'automne dernier, ce plan d'action est préliminaire. Son contenu sera enrichi à la suite des groupes de discussion qui se tiendront d'ici octobre 2018 et un plan final sera ensuite présenté à nouveau au conseil d'administration.

En continuité avec le plan précédent, le Plan d'action Dynamo 2018-2020 comporte trois grands objectifs :

- contribuer à favoriser la santé psychologique du personnel ;
- contribuer à maintenir la qualité de vie au travail ;
- contribuer à maintenir un taux d'absentéisme faible.

Le résultat des échanges organisés au sein des directions permettront de bonifier les mesures identifiées à la lumière des besoins exprimés par les équipes. Les membres du conseil d'administration sont satisfaits du document et en soulignent la qualité.

**Sur proposition dûment formulée par M. Desbiens, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, le Plan d'action Dynamo 2018-2010 dans sa version préliminaire est adopté à l'unanimité.**

### **7. AFFAIRES CORPORATIVES**

#### **7.1 Rapport du comité de gouvernance et d'éthique**

M. Denis Marion, vice-président du conseil et président du comité de gouvernance et d'éthique, résume les dossiers qui ont été traités lors de la dernière réunion du comité, tenue le 3 mai 2018.

Les échanges des membres ont principalement porté sur les attentes signifiées 2018-2019 à la PDG, la planification stratégique (étape de bilan diagnostique), l'ajustement de la structure organisationnelle, le plan de travail du comité, le calendrier des activités et la préparation de la prochaine séance du conseil d'administration. L'ensemble de sujets reviennent à l'ordre du jour.

##### **7.1.1 Plan de travail 2018-2019 du comité**

M. Marion présente le plan de travail 2018-2019 du comité de gouvernance et d'éthique au conseil d'administration. En plus des sujets que l'on y retrouve annuellement, tels que le bilan annuel des attentes signifiées à la PDG, les travaux porteront cette année sur l'encadrement de la démarche de planification stratégique, l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, incluant un processus d'autoévaluation des membres, et

la révision du Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec.

Le 3 octobre 2018, avant la séance du conseil d'administration à Québec, il est prévu d'offrir un atelier sur la planification stratégique aux membres du conseil. Cette activité remplacera l'activité annuelle de formation afin de profiter de cette période de temps pour que le conseil d'administration puisse enrichir la réflexion stratégique qui s'amorce actuellement à l'Institut et contribuer à identifier les enjeux et les choix stratégiques qui s'en dégagent pour les prochaines années.

La veille de cette activité, le 2 octobre, les membres seront invités à visiter le CTQ ainsi qu'à se réunir autour d'un souper de groupe permettant de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'existence de l'organisation, d'accueillir les nouveaux membres et de remercier les membres dont le mandat est venu à échéance au cours de la dernière année.

#### **7.1.2 Exercice de planification stratégique : suivi et atelier d'octobre 2018 avec les membres du conseil**

M. Marion invite M<sup>me</sup> Julie Gauthier, secrétaire générale, à présenter l'état d'avancement des travaux de planification stratégique. Les étapes de démarrage sont toutes complétées, incluant une rencontre au Secrétariat du Conseil du trésor, et la phase de réflexion stratégique est bien amorcée. Le 8 mai 2018, le comité de direction a reçu une présentation sur le bilan qui se dégage des plans stratégiques antérieurs et les membres du comité ont été invités à partager leurs points de vue sur les enseignements à tirer de la mise en œuvre du Plan stratégique 2014-2019.

La PDG souligne qu'à partir du bilan des dernières années, le comité de direction souhaite que la planification stratégique soit davantage intégrée aux processus de gestion. L'importance de se donner des objectifs et des cibles réalistes et mesurables a aussi été énoncée.

Le 7 juin 2018, en assemblée des cadres, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires seront invités à participer à un exercice de diagnostic stratégique à partir de la méthode d'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités susceptibles d'influencer la réalisation de la mission de l'INSPQ au cours des prochaines années. Lors de cette journée, la planification stratégique sera présentée comme un élément intégrateur de la transformation organisationnelle.

#### **7.1.3 Projet de calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018-2019**

Un projet de calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2018-2019 est présenté aux membres du conseil.

**Sur proposition de M<sup>me</sup> Carole Larouche, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Boisvert, le calendrier 2018-2019 des séances ordinaires du conseil d'administration est adopté à l'unanimité.**

#### **7.1.4 Attentes signifiées 2018-2019 à la présidente-directrice générale**

M. Marion fait état des légers changements apportés aux attentes signifiées 2018-2019 à la PDG, en suivi de la demande en huis clos du conseil d'administration lors de sa séance du 28 mars 2018. Ces changements sont accueillis avec satisfaction par le conseil d'administration.

**Sur proposition de M<sup>me</sup> Sonia Bélanger, appuyée par M. François Desbiens, les attentes signifiées 2018-2019 à la présidente-directrice générale sont adoptées à l'unanimité.**

### **8. PÉRIODE DE QUESTIONS ET ÉVALUATION DE LA SÉANCE**

Aucune question n'est posée à cette période de la séance. Les membres sont satisfaits du déroulement de la rencontre.

La possibilité que soient versés sur le portail du conseil d'administration (Extranet) les documents de référence, pertinents au conseil, est soulevée. Il est convenu que les documents ciblés seront identifiés et rendus disponibles dans l'Extranet, à la suite d'une discussion en comité de gouvernance et d'éthique.

### **9. DÉPÔT DE DOCUMENTS – COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DES COMITÉS DU CONSEIL**

Les comptes rendus du comité d'audit du 15 mars 2018, du comité de gouvernance et d'éthique du 12 mars 2018 et du comité de ressources humaines du 24 janvier 2018 sont déposés pour information. Un compte rendu des discussions hors séance du comité des ressources humaines du 14 mars 2018 est également déposé pour information.

### **10. DIVERS**

Aucun sujet n'a été ajouté par les membres.

### **11. ÉCHANGES À HUIS CLOS**

**11.1 Appréciation de l'évolution de l'Institut national de santé publique du Québec**

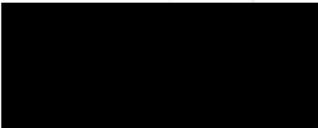
**11.2 Appréciation du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence de la présidente-directrice générale**

**12. PROCHAINE SÉANCE – LE 20 JUIN 2018**

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration se tiendra le mercredi 20 juin 2018, à Montréal.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 30.

  
Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale de  
l'Institut national de santé publique du Québec

  
Julie Gauthier  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 16 mai 2018

Préparé par Julie Cassidy, en remplacement de  
Line Thibodeau  
Adjointe à la direction, Secrétariat général

## AVIS DE CONVOCATION

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Le mardi 29 mai 2018

De 7 h 30 à 8 h 00

Par conférence téléphonique

Coordonnées afin de joindre la conférence téléphonique : **1 866-827-6872**, code de conférence : **9939143#**

### Proposition d'ordre du jour

| N° | Sujet  | Action   | Temps alloué | Document                          |
|----|--|----------|--------------|-----------------------------------|
| 1. | Lecture et adoption de l'ordre du jour ;   |          |              | - Ordre du jour                   |
| 2. | Versement d'une indemnité de départ dans le cadre du départ d'une gestionnaire ; | Décision |              | -État de situation<br>-Résolution |
| 3. | Levée de la séance.  |          |              |                                   |

Approuvé

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**

**le mardi 29 mai 2018, de 7 h 30 à 8 h**

**par conférence téléphonique**

**Membres présents**

Horacio Arruda  
Sonia Bélanger  
Nathalie Boisvert  
Annie Bourgeois  
Nicole Damestoy  
François Desbiens  
Pierre Fournier  
Sylvia Kairouz  
Carole Larouche  
Denis Marion  
Céline Plamondon

**Membres absents**

Jérôme Di Giovanni  
Éric Goyer  
Carole Lalonde

**Secrétaire du conseil**

Julie Gauthier

**Invitée**

Natalys Bastien

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## 2. Versement d'une indemnité de départ dans le cadre du départ d'une gestionnaire

Un état de situation, transmis préalablement à la séance, est présenté aux membres afin de soutenir la recommandation du versement d'une indemnité de départ [REDACTED]

Tel que prévu aux conditions des cadres, la gestionnaire avait une période de probation de 12 mois à réussir afin d'acquérir le droit à la sécurité d'emploi. En vertu de la politique sur les conditions des cadres, cette période pouvait être prolongée pour un maximum de 12 mois supplémentaires. En raison de lacunes au niveau de la prestation de travail offerte par la gestionnaire, cette période de probation a été prolongée pour une période de 3 mois.

Dès le début de cette période de prolongation, d'autres difficultés sont survenues [REDACTED]

La recommandation du versement à la gestionnaire d'une indemnité équivalente à 5 mois de salaire s'appuie sur deux avis juridiques considérant, notamment :

En cas de judiciarisation du dossier, les éléments suivants seraient considérés pour le calcul d'une indemnité dans le cadre d'un règlement :

À la suite de cette présentation et de la réponse à certaines questions de la part des membres, notamment sur le montant de l'indemnité à verser, il est conclu de procéder à l'adoption de la résolution.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, la résolution numéro 2018-05-29/01 portant sur le départ de [REDACTED]

|  |
|--|
| <b>RÉSOLUTION # 2018-05-29/01</b>  |
| Départ de [REDACTED]   |
| <b>ATTENDU QUE</b> [REDACTED]  |
| <b>ATTENDU QUE</b> les conditions de la Cadre, à titre de cadre intermédiaire, sont celles prévues au règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et des services sociaux, D.1218-96 (1996) 128 G.O. II, 5749, conformément au règlement interne adopté par le conseil d'administration de l'Institut (ci-après désigné le «Règlement»); |
| <b>ATTENDU QUE</b> le Règlement stipule qu'une indemnité de départ doit faire l'objet d'une résolution du Conseil d'administration;  |
| <b>ATTENDU QUE</b> le versement de cette indemnité est conditionnel à la renonciation par écrit de [REDACTED] à tout recours envers l'INSPQ dans le cadre d'une quittance conforme au Règlement en vigueur;  |
| <b>Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de verser à [REDACTED] une indemnité équivalente à 5 mois de salaire.</b>   |

### 3. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance prend fin à 7 h 50.

[REDACTED]  
Nicole Damestoy  
Présidente-directrice générale de  
l'Institut national de santé publique du Québec

[REDACTED]  
Julie Gauthier  
Secrétaire du conseil d'administration de  
l'Institut national de santé publique du Québec

Québec, le 13 juin 2018